



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3806 du Mardi 17 Juillet 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse

Christ-Roi de l'Univers de Ngombé

(Diocèse de Ouesso)



Une vue des chrétiens participant à la messe sur le parvis de l'église (Page 9)

Disparition

Le Cardinal **Jean-Louis Tauran** est mort



Page 8

Diocèse de Pointe-Noire

Mgr Miguel Angel Olaverri a ordonné deux prêtres **et six diacres**

Page 8

Editorial

De l'île et des autres

Ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique

Mme Doukaga promet un toilettage **du fichier des associations** œuvrant pour la jeunesse

(Page 3)



Economie congolaise

Croissance attendue **de 1,9% cette** année

(P.6)

«Affaire des successibles

de Sita Dia Tsiolo»

Le démenti **de l'avocat** du Ministre **d'Etat Alphonse** Claude N'Silou

(P.4)

La France championne du monde pour la deuxième fois
Les Bleus au bout de leur rêve



Une émotion incomparable (P.14)

OFFICE NOTARIAL de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO
Notaire

Centre-ville Plateau 50, avenue Moé Vangoula, Immeuble Café de Paris 1er étage
B.P.: 469, POINTE-NOIRE (République du Congo)
Tél.: 00.242.05.031.39.32/00.242.06.885.49.40/00.242.04.024.65.60
Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION ET D'INSERTION MODIFICATIVE

I- Aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DE-DE-SOMBO, en date à Pointe-Noire du 23 mai 2018, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dénommée: «GLOBAL ENERGY RESOURCES LIMITED-CONGO», en sigle «G.E.R.L.-CONGO» dont les caractéristiques suivent:
• **Capital social:** 1.000.000 F.CFA;
• **Objet:** Toutes prestations de services; Commerce général, logistique, gestion du personnel dans le domaine pétrolier et autres.
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Durée: 99 ans;

Gérant: Monsieur NZINGAAFONSO Pedro, Ingénieur chimiste, demeurant à Pointe-Noire, quartier AEROPORT.

Statuts enregistrés à la Recette des Impôts Centre, folio 97/36 du 25 mai

2018 sous le n°3355.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 18 DA 2180 du 11 juin 2018.
RCCM N° 18 B 176.

II- Par acte authentique en date du 1^{er} juin 2018, Monsieur Angelo SAGLIETTO a cédé à Monsieur Pedro NZINGA AFONSO la totalité de ses parts sociales, enregistré à la Recette des Impôts Centre, folio 101/36 du 04 juin 2018, sous le numéro 3698. En conséquence de cette cession, Monsieur Pedro NZINGA AFONSO devient associé unique à concurrence de 100% dans ladite société.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 18 DA 2181 du 11 juin 2018.
RCCM N° 18 B 176.

*Fait à Pointe-Noire,
le 9 juillet 2018.*

*Pour avis,
Maître Blanche-Patricia MBISSI
DÉDÉ-SOMBO, Notaire.*

Office Notarial Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO
Notaire à la résidence de Pointe-Noire

50, Avenue Moé Vangoula
Immeuble ex-Café de Paris 1er étage
Tél.: 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40
Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE

«FORES ENGINEERING CONGO BRANCH»

Succursale de la Société à Responsabilité Limitée SOCIETE FORES ENGINEERING
Siège sociale: 149, Rue BITELIKA-NDOMBI; B.P.: 715
Quartier K POINTE-NOIRE (République du Congo)
RCCM CG/PNR/16 B 1316

Aux termes du Procès-verbal de la réunion administrative en date à Pointe-Noire du mardi 20 mars 2018, déposé au rang des minutes de Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, Centre-ville, 50, Avenue Moé Vangoula, Immeuble ex-Café de Paris, 1^{er} étage, en date du 4 juillet 2018, enregistré à Pointe-Noire le 5 juillet 2018, Folio 123/28, Numéro 4747, les associés ont décidé du changement d'adresse de ladite succursale au 149 Rue BITELIKA-NDOMBI, QUARTIER K- Boîte postale: 715, au lieu de 88, Avenue du Général De Gaulle, Centre-ville.

Dépôt au tribunal de commerce de Pointe-Noire sous le N° 18 DA 1927 du 29 mars 2018.
RCCM N° CG/PNR/16 B 1316.

*Pour insertion,
Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.*

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit: Une propriété bâtie à Brazzaville, objet du titre n°37.888, cadastre section P 16B, bloc 159, parcelle n°04, superficie 198,99m², 87 rue Kintsélé, Talangai, Brazzaville, une moitié de parcelle de terrain, elle abrite un grand bâtiment et une petite annexe donnant sur la rue, le tout construit en matériaux durables. Elle est clôturée, l'annexe abrite une boîte de nuit, le bâtiment principal comporte trois portes, toutes les ouvertures sont protégées par des grilles de tubes carrés.

Mise à prix

La société Ecobank Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10.000.000.000 F. CFA dont le siège social est sis avenue du Camp, 3e étage Immeuble de l'ARC, B.P.: 2485, centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG BZV 2007 B-559.
Ayant pour conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL, ex-immeuble SABENA, à côté de la C.R.F., centre-ville, Brazzaville, Tél.: 05.556.02.18, Email: mbongofr2002@yahoo.fr; B.P.: 14.227.

DATE ET LIEU: Samedi 4 Août 2018, à 10 heures.

Par-devant le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, sis Palais de Justice de Brazzaville, Poto-Poto, centre-ville Brazzaville.

En exécution de:

• la copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé: «convention de prêt avec affectation hypothécaire» (répertoire n°217/15) conclue à Brazzaville le 15 décembre 2015 entre la banque Ecobank Congo SA, d'une part, et les Etablissements KGB, représentés par Monsieur Archinal OKINGA OPOTY, d'autre part, par-devant Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis avenue Felix Eboué, immeuble «05 février 1979», 2e étage gauche, en face de l'ambassade de la Russie, centre-ville Brazzaville, B.P.:

18, E-mail: contact@etude-matissa.fr, République du Congo;

Et par suite d'un commandement valant saisie immobilière servi le 05 février 2018 par le Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, Etude sise 13, rue Dispensaire, en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centre-ville Brazzaville, B.P.: 14642, enregistré et publié le 23 mars 2018 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro volume 15/6503, extrait 6503.

BIEN SAISI SUR:

Monsieur Archinal OKINGA OPOTY, de nationalité congolaise, né à Owando le 6 juin 1984, père de famille, Commerçant, domicilié au n°65, rue Mpouya, Talangai, Brazzaville.

Et les Etablissements KGB, ayant leur siège social à Brazzaville, au n°36 de la rue Berthe, Talangai, immatriculés au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZV-09-A-10.20.

Pour toute information, contacter et s'adresser à:
- Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL, ex-immeuble SABENA, à côté de la C.R.F., centre-ville, Brazzaville, Tél.: 05.556.02.18, Email: mbongofr2002@yahoo.fr; B.P.: 14.227;

- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, sise 13, rue Dispensaire, en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville, Brazzaville, B.P.: 14642.

Fait à Brazzaville, le 16 juillet 2018.

Par Maître Françoise MBONGO, Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

Maître Françoise MBONGO

AVIS DE CONSTITUTION

TIMBER WOOD TRADING Ltd

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 92, RUE SURCOUF, ARRONDISSEMENT N° 2 BACONGO
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG-BZV-01-2018-B12-00032

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville, le 27 juin 2018, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Bacongo à Brazzaville, le 28 juin 2018, sous le f°113/3, n° 919, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION SOCIALE: TIMBER WOOD TRADING Ltd.;

FORME SOCIALE: Société A Responsabilité Limitée;

CAPITAL SOCIAL: 1 000 000 de Francs CFA, divisé en 100 parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, intégralement libérées;

SIEGE SOCIAL: 92, rue Surcouf, Arrondissement n°2 Bacongo;

OBJET SOCIAL: L'achat de bois brut destiné à l'exportation; le

sciage, le rabotage, le façonnage et la transformation du bois brut; le négoce international; l'import-export;

DUREE DE LA SOCIETE: 99 ANS, à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

GERANT: Monsieur Raju RANGAIYAN THULASI, de nationalité Indienne, domicilié 92, rue Surcouf, Arrondissement n°2 Bacongo, à Brazzaville, République du Congo;

DEPOT AU GREFFE des pièces de constitution le 9 Juillet 2018;

IMMATRICULATION au RCCM le 9 Juillet 2018, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B12-00032.

*Pour avis,
Le Gérant,
Monsieur Raju RANGAIYAN
THULASI*

Ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique Mme Doukaga promet un toilettage du fichier des associations œuvrant pour la jeunesse

Après deux ans de partenariat jugés non fructueux avec les associations et mouvements de jeunesse, Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, a décidé d'y mettre un terme. L'annonce de cette nouvelle a été faite le 12 juillet 2018, au cours d'une rencontre organisée au lycée de la Révolution, en présence du maire de l'arrondissement 5 Ouenzé, Marcel Nganongo. «A partir d'aujourd'hui, tous les contrats de partenariat sont annulés. Nous allons établir de nouvelles normes de travail», a annoncé la ministre de la Jeunesse qui entend désormais recadrer les choses en y mettant de l'ordre.



Mme Destinée Hermella Doukaga.

Très remontée, Mme la ministre s'en est violemment prise aux responsables des associations et mouvements de jeunesse, 59 au total, qui avaient répondu présents à son appel. La première du genre, selon Marcel Nganongo. «Beaucoup de gens fuient la jeunesse, parce qu'elle a son mot à dire. Et, généralement, beaucoup de personnes n'aiment pas entendre cette jeunesse. Je ne sais pas pour quelle raison! Aujourd'hui, vous avez pris le courage, comme d'habitude d'ailleurs, d'affronter cette jeunesse et de l'écouter, je voudrais vous encourager», a dit Monsieur le maire, en s'adressant à Mme la ministre, en guise de mot de bienvenu.

Dans son adresse, Destinée Hermella Doukaga n'est pas passée par quatre chemins pour critiquer les dérives de certains responsables d'associations et mouvements de jeunesse qui ont signé des partenariats avec le ministère. «Ils étaient censés nous appuyer. Malheureusement, après deux ans de collaboration, le constat est peu élogieux. Nous observons un mercantilisme et une inadéquation entre vos propres objectifs et la pratique sur le terrain. Nous ne sommes pas très satisfaits de cette collaboration qui existe entre vous qui prétendiez œuvrer dans l'intérêt de la jeunesse, et le ministère», a-t-elle regretté. Forte de cette insatisfaction, Mme Destinée Hermella Doukaga pense qu'il faut revoir tous ces partenariats, afin de repartir sur les nouvelles bases de travail. «Nous allons établir de nouvelles normes de travail. Il y aura de nouveaux critères de sélection. Celles qui voudront adhérer à ce protocole auront des agréments. Toutes celles qui détiennent les anciens agréments doivent les considérer comme nuls», a-t-elle dit, dans un langage franc et direct. Dans leurs préoccupations, les responsables des associations

ont dénoncé le manque de financements et d'aides dont ils devraient, selon eux, bénéficier de la part du ministère. «Cette confusion doit cesser», a coupé court Mme Destinée Hermella Doukaga, déterminée à recadrer les choses. Selon elle, le ministère n'a aucune obligation à donner de l'argent aux associations. «Il établit des accords de partenariat pour encourager les jeunes à participer au développement économique. Les conditions d'agrément sont définies par voie réglementaire. Donc, nous pouvons, sous certaines conditions, appuyer

financièrement certaines initiatives. Et ce, conformément au programme du Gouvernement en matière de jeunesse. Ne créez pas des associations dans le but d'obtenir un quelconque financement du Gouvernement», a-t-elle averti. Parmi les reproches faits à ces associations figure, les devis exorbitants envoyés au ministère de la Jeunesse par leurs responsables, lorsqu'ils veulent organiser des cérémonies ou réaliser des projets. «On se pose la question sur vos motivations réelles. Vous

exigez de l'argent à tout. Vous avez fait des associations votre fonds de commerce. Quel est donc l'intérêt de collaborer avec vous, si à chaque manifestation, on doit payer vos services? On ne peut pas œuvrer pour l'utilité publique et se mettre à exiger de l'argent. Vous créez des associations pour vous servir. Maintenant, il n'y a plus rien à servir!», a-t-elle dit.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihédomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:

Brazzaville:

Tel.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA
POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact:2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires

Editorial

De l'île et des autres

As-tu déjà été à l'île Mbamou? La question, banale, attendait une réponse spontanée, directe et sans calcul. Elle a pourtant mis quelques minutes à sortir de moi, parce qu'en même temps que la question, me revenait à la face la honte de devoir dire «Non». De réaliser que je vis dans dans la capitale du Congo; que je côtoie cette île que je vois chaque jour de loin, mais que je n'y suis jamais allé. Honte plus grande encore de réaliser que, de toutes les raisons que je me suis données pour ne pas y aller, aucune n'était valable, sérieusement. Que les embarcations pour s'y rendre sont disponibles à chaque heure de la journée; que le prix n'est guère de plus de quelques francs; que le service est semblable à celui d'un foula-foula. Et que l'île Mbamou c'est, en fin de compte, le Congo! Alors, j'ai résolu de m'y rendre pour ne pas mourir idiot. L'occasion de me rendre compte aussi qu'il n'existe pas «une» île, mais une grappe d'îlots, tous aux noms aussi pittoresques les uns que les autres.

Je ne vous parle pas de l'île Mbamou par simple expiation de mon ignorance désormais vaincue. Je suis certain que, comme moi, vous êtes nombreux à ne vous être jamais aventurés au-delà de votre ville: «qu'irais-je y faire?», «qui me connaît là-bas?», «là-bas, ce n'est pas chez moi» et autres balivernes du genre. Nous sommes nombreux à nous être engoncés dans notre ignorance pour tourner le dos à des contrées magnifiques du Congo, par simple manque de motivation ou atavisme paralysant. Et, ainsi, on passe à côté de beautés comme Diosso, Ekoti ya Monseigneur, Loufoulakari ou Bibaka qui ne demandent rien d'autre que d'être vues !

Ce faisant, nous alimentons en nous les fantasmes qui font le lit du tribalisme le plus idiot et des affabulations les plus abracadabrantes sur un développement du pays qui serait plus accentué ici que là, sur des privilèges accordés seulement à certaines parties du pays et pas à d'autres, sur un développement plus accentué chez les autres... Or le Congo est pauvre, mais beau!

Un lampadaire en plus dans un département n'est que l'hirondelle d'un printemps qui ne se traduira pas de si tôt en développement durable. Surtout si, comme partout ailleurs, cela ne garantit pas contre les délestages et les dysfonctionnements de toujours !

Dans ce journal vous lirez en page Développement l'interview d'un passionné de l'environnement oublié, si l'on peut dire. Il parle tellement avec feu des sites et beautés naturels du Congo, que je crains que l'interview qu'il nous accorde en page 6 ne rende pas justice de son langage de verdure. Il en faut des dizaines comme lui pour éclairer les recoins ignorés du Congo et les offrir à l'admiration gratuite de tous. Vous n'avez jamais été à l'île Mbamou? Faites comme moi, sautez dans une pirogue !

Albert S. MIANZOUKOUTA

Pour une
analyse sereine:
La Semaine Africaine

MINISTERE DES HYDROCARBURES
CELLULE DE GESTION DES MARCHES
PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT
B.P: 2120 Tél (242) 242 06 669 23 02

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès*

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/ PI-MHC/CGMP-2018:
Etude pour l'élaboration du document de stratégies de développement
du secteur

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics de l'ARMP n° 201 du 13 Juin 2018.
2. Le Ministère des Hydrocarbures a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2018 des fonds, afin de financer l'étude en vue de l'élaboration du document de stratégies de développement du secteur des hydrocarbures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N° 01/ PI-MHC/CGMP-2018, Etude pour l'élaboration du document de stratégies de développement du secteur.
Objectif général: Elaborer le document de stratégies de développement et de politique du secteur des hydrocarbures.
Objectifs spécifiques: Cette étude devra faire un état des lieux du secteur des hydrocarbures pour identifier les points forts, les points faibles, les opportunités et menaces et proposer les solutions idoines pour l'élaboration d'un document de stratégies de développement et de politique du secteur des hydrocarbures ainsi que d'un plan d'action pluriannuel.
3. **Missions du Cabinet:** Le consultant sera chargé de:
• Colleter les données auprès du ministère des hydrocarbures, des organes et institutions sous tutelle et auprès des opérateurs pétroliers;
• Faire un benchmark auprès des autres pays pétroliers en Afrique
• traiter et analyser toutes les données recueillies;
• Produire un rapport de mission assorti des recommandations et suggestions pertinentes accompagnant:
- Le document de stratégies de développement et de politique du secteur,
- Le plan d'action pluriannuel et un cadre de suivi-évaluation.
4. **Qualification du Candidat:** Le candidat doit être un bureau d'études spécialisé dans le domaine de l'étude, ayant une expérience d'au moins 7 ans et disposant du personnel suivant:
• Un expert en management et stratégies de développement dans le domaine de l'énergie, en général, et des hydrocarbures, en particulier, de BAC+5 au moins avec expérience de 5 ans;
• Un spécialiste en gestion et analyse des données

de BAC+5 avec au moins 5 ans dans le domaine, objet de l'étude;
• Un économiste pétrolier et/ou juriste de BAC+ 4 au moins avec expérience professionnelle de 5 ans dans ce domaine
• Un planificateur de BAC + 4 avec expérience de 3ans au moins.
5. **Durée de la mission:** La durée de la mission est de 3 mois après notification du marché.
6. **Lieu de la mission:** La mission se déroulera à Brazzaville et à Pointe-Noire, République du Congo.
7. **Invitation à manifester l'intérêt:** Le Ministère des Hydrocarbures invite les candidats à manifester leur intérêt pour fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ou fournir les prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences dans les conditions semblables).
8. **Mode de recrutement:**
• Une liste restreinte des candidats pré qualifiés sera établie de cet avis à manifestation d'intérêt, auxquels, le dossier de demande de propositions sera adressé ;
• Un cabinet sera sélectionné en conformité avec les procédures définies dans le code des marchés publics en vigueur en République du Congo.
9. **Lieu, heures et jours d'obtention des informations:** Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence, aux adresse et heure ci-dessous:
Adresse: Ministère des Hydrocarbures, immeuble des Mines et Energie, Rond-point place de la République (ex Centre Culturel Français), Cellule de gestion des marchés publics, 7^e étage, bureau de Monsieur Constantin TATY, Directeur des études et de la planification; Tél: 06 669 23 02; BP: 2120. Brazzaville République du Congo.
Heures: de 09 h00 à 14h, tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi.
10. **Date et heure limite de dépôt des dossiers**
Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 02 août 2018 à 11 H 00.
Fait à Brazzaville,
Pour le Ministre des Hydrocarbures,
Personne responsable des marchés publics,
P.O, le Directeur de Cabinet
Marcelin DIBOU

MINISTERE DES HYDROCARBURES
CELLULE DE GESTION DES MARCHES
PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT
B.P: 2120 Tél (242) 242 06 669 23 02

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès*

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/ PI-MHC/CGMP-2018:
Etude pour la mise en place des instruments de contrôle et de suivi
du Contenu Local

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics de l'ARMP n° 201 du 13 juin 2018.
2. Le Ministère des Hydrocarbures a obtenu dans le cadre du Fonds d'études, exercice 2018, un financement en vue de la mise en place des instruments de contrôle pour le Contenu Local et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N° 02/ PI-MHC/CGMP-2018, Etude pour la mise en place des instruments pour le contrôle et suivi du Contenu Local.
Objectif général: Elaborer et mettre en place les instruments de contrôle et de suivi du contenu local dans le domaine des hydrocarbures amont et aval.
Objectifs spécifiques: L'étude devra identifier et définir les principaux indicateurs et mécanismes nécessaires au contrôle et au suivi du contenu local des activités dans le domaine des hydrocarbures.
3. **Missions du Cabinet:** Le consultant sera chargé de:
• colleter les données auprès du ministère des hydrocarbures, des opérateurs pétroliers ainsi qu'auprès des autres pays pétroliers en Afrique;
• traiter et analyser ces données;
• produire un rapport de mission assorti d'un document contenant les résultats de l'étude.
4. **Qualification du Candidat:** Le candidat doit être un bureau d'études spécialisé dans le domaine de l'étude, ayant une expérience d'au moins 7 ans et disposant du personnel suivant :
• un expert en stratégies et management des organisations dans le domaine des ressources naturelles de niveau BAC+5 au moins, avec expérience de 5 ans dans le domaine, objet de l'étude;
• un spécialiste en planification et analyse des données de BAC+5 avec au moins 5 ans dans le domaine de l'étude;
• un économiste pétrolier et/ou juriste de BAC+ 4

au moins avec expérience professionnelle de 5 ans au moins dans ce domaine.
5. **Durée de la mission:** La durée de la mission est de 3 mois après notification du marché.
6. **Lieu de la mission:** La mission se déroulera à Brazzaville et à Pointe noire, République du Congo.
7. **Invitation à manifester l'intérêt:** Le Ministère des Hydrocarbures invite les candidats à manifester leur intérêt pour fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ou fournir les prestations attendues (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences dans les conditions semblables).
8. **Mode de recrutement:**
• une liste restreinte des candidats pré qualifiés sera établie de cet avis à manifestation d'intérêt, auxquels, le dossier de demande de propositions sera adressé;
• un cabinet sera sélectionné en conformité avec les procédures définies dans le code des marchés publics en vigueur en République du Congo.
9. **Lieu, heures et jours d'obtention des informations:** Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence, aux adresse et heure ci-dessous:
Adresse: Ministère des Hydrocarbures, immeuble des Mines et Energie, Rond point place de la République (ex Centre Culturel Français), Cellule de gestion des marchés publics, 7^e étage, bureau de Monsieur Constantin TATY, Directeur des études et de la planification; Tél: 06 669 23 02; BP: 2120. Brazzaville République du Congo.
Heures: de 09 h00 à 14h, tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi.
10. **Date et heure limite de dépôt des dossiers**
Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 02 août 2018 à 11 H 00.
Fait à Brazzaville,
Pour le Ministre des Hydrocarbures,
Personne responsable des marchés publics,
P.O, le Directeur de Cabinet
Marcelin DIBOU

«Affaire des successibles de Sita Dia Tsiolo»

Le démenti de l'avocat du Ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou

Dans un point de presse qu'il a animé samedi 14 juillet dernier, au cabinet du Ministère du Commerce, des approvisionnements et de la consommation à Brazzaville, Maître Eugène Kimbembe, avocat du Ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, a porté un démenti formel aux accusations publiées par le Journal «Le Nouveau Regard», dans son édition n° 175 du 11 Juillet 2018, d'avoir détourné 600 millions de Francs CFA de la succession Sita Dia Tsiolo, concernant l'expropriation de ses parcelles de terrain au Camp Clairon, vers le CEG Nganga Edouard. L'avocat a expliqué que

durant les années 2005-2006, le Gouvernement a engagé une opération d'expropriation pour cause d'utilité publique, au profit de la société SOPROGI (Société de Promotion et de Gestion Immobilière) devenue aujourd'hui SOPRIM (Société de Promotion Immobilière), en vue de la réalisation d'un programme immobilier d'intérêt public. Aujourd'hui, ce programme de construction de logements a été réalisé et les immeubles sont bien là au Camp Clairon, contribuant ainsi à la beauté de la ville. Suivant la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, les expropriés qui refusent de prendre les montants

d'expropriation proposés à la suite d'un travail d'expertise fixant la valeur de la propriété faisant l'objet de l'expropriation, l'affaire est confiée à la Justice, auprès du juge de l'expropriation. Au Camp Clairon, trois propriétaires refusaient de prendre l'argent qui leur était proposé, dont notamment la succession Sita Dia Tsiolo, représentée par le Commandant Marcelin Ludovic Sithas qui, selon le journal, est décédé d'un AVC le 19 juin 2018. Ces dossiers étaient confiés au Président du Tribunal de grande instance de Brazzaville, en tant que juge de l'expropriation. Après avoir instruit ces affaires, ce dernier avait réévalué à la hausse les

montants initiaux. Et la succession Jean-Baptiste Sita s'est vu octroyer le montant de 300 millions de Francs CFA que le Commandant Sithas refusait obstinément de prendre. En exécution de la décision du juge de l'expropriation, la SOPROGI, organe expropriant, avait versé intégralement le montant de 300 millions de Francs CFA auprès du notaire, Maître Bertin Sela, assisté du juge séquestre. Le contentieux était clos. La SOPROGI pouvait poursuivre son programme de construction de logements au Camp Clairon. C'était au Commandant Sithas de voir le séquestre, pour récupérer son argent. On peut donc comprendre

que le Ministre Alphonse Claude N'Silou n'a rien à voir dans cette procédure judiciaire. Pour l'avocat Maître Kimbembe, cette histoire a été fomentée pour salir l'image et la réputation du Ministre d'Etat N'Silou, à l'heure où l'on parle de la lutte contre les antivaleurs, de la lutte contre la corruption. Le Ministre d'Etat N'Silou, président du RC (Rassemblement Citoyen), est parmi les leaders politiques qui se sont prononcés ouvertement à soutenir le Président de la République dans la lutte contre la corruption. Il a contribué à la rédaction de la déclaration de la Majorité présidentielle du 4 avril 2018. Les budgets que son Départe-

ment ministériel a gérés pour les programmes immobiliers se sont traduits en actes concrets. Les réalisations sont là pour en témoigner et les documents sont là pour rendre compte. L'article du «Nouveau Regard» est curieusement sorti pendant que le Ministre d'Etat est en mission d'Etat à Washington. Selon son avocat, il se réserve le droit de porter plainte en diffamation et tient à ce que la condamnation soit pécuniaire et forte. L'argent que le journal va payer sera remis aux familles victimes de la guerre dans le Pool et, en outre, que le journal publie la décision du tribunal, pendant plusieurs parutions.

Ministère des Affaires étrangères 1297 passeports diplomatiques annulés

C'est pour donner suite au décret N°2018-55 modifiant les dispositions du décret 2013-418 du 12 août 2013 qui institue le passeport diplomatique CEMAC que le ministre des Affaires étrangères a signé, le 19 juin 2018, la note de service annulant le passeport diplomatique à 1297 bénéficiaires.

Bien que prévenues, certaines personnes acceptent difficilement cette mesure qui, pour les autorités du ministère concerné, vise un seul objectif : remettre de l'ordre dans les critères d'octroi du passeport diplomatique tel que défini par le nouveau décret. «Aucun règlement de compte n'a dicté la prise du nouveau décret, sauf ce souci de maintenir la confiance auprès de certains partenaires et de respecter les clauses internationales en la matière», a commenté un responsable du ministère. Pour lui, la démarche du ministère est officielle et les détenteurs de ce document sont des «personnes connues à qui nous avons demandé de se rapprocher de nos services. Il est vrai que les réseaux sociaux s'inscrivent comme les nouveaux modes et moyens de communication, mais

nous restons ouverts pour apporter l'éclairage qu'il faut à ceux qui n'ont pas la bonne information»

Lors de son point de presse de février 2018, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères avait fixé à fin avril le délai de validité du passeport diplomatique pour ceux qui ne répondent plus aux nouveaux critères. En résumé, plusieurs catégories d'individus sont concernées par cette mesure d'annulation des passeports : anciens ministres, épouses de ministres en fonction et anciens conjoints et enfants de diplomates et même certains hauts-fonctionnaires et membres du Haut-commandement militaire. Cette mesure tombe au moment où le ministère lance son site (www.diplomatie.gouv.cg) pour servir de source d'information fiable aux citoyens.

Ministère des Affaires foncières et du domaine public...

Les directeurs généraux et départementaux appelés à renflouer les caisses de l'Etat

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, a fait samedi 14 juillet 2018, une communication à l'endroit des directeurs généraux et départementaux du cadastre et du domaine de l'Etat pour les sensibiliser sur la nouvelle loi fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains en République du Congo. Afin que ces derniers puissent la vulgariser au niveau des départements, Ainsi, ils sont appelés à une bonne gestion foncière pour renflouer les caisses de l'Etat.

Pendant près de deux heures, le ministre Pierre Mabiala était face aux directeurs généraux et départementaux relevant des structures de sa tutelle. Il a, tout d'abord, parlé de l'assiduité au travail. Pour lui, l'exemple doit être donné par les directeurs généraux et départementaux. «Si vous-mêmes, vous n'êtes pas assidu au travail, vous voyez que vous ne donnez là aucun exemple sérieux», a-t-il martelé. Cela a des conséquences nombreuses sur divers secteurs. Par exemple, la question des recettes que doit générer le ministère. Pour cela, il a demandé aux

le cabinet reçoive des rapports financiers. Ensuite, le ministre a parlé du manque de respect des directeurs généraux et départementaux envers les autorités locales. Il a fait comprendre aux uns et aux autres que leur premier chef hiérarchique au niveau départemental est le préfet. «Vous devez rendre compte de ce que vous faites à Monsieur le préfet, maîtriser les procédures de fonctionnement d'un département à la tête duquel il y a le préfet», a-t-il dit. «Personne ne peut inventer sa propre procédure», a-t-il rappelé.

P.A.D.

Ministère de la Défense nationale

Plus de rigueur dans la gestion des ressources humaines et financières

Dans le cadre de la poursuite de généralisation de la fonction administrative et financière, la direction générale de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale a organisé du 11 mai au 28 juin 2018, à Brazzaville, la dixième session des stages de qualification en gestion comptable et financière et en gestion des ressources humaines. Ces stages s'adressent aux sous-officiers des Forces armées congolaises (FAC).

Ils ont bénéficié cette année de la touche particulière de deux instructrices françaises venues en mission d'expertise au Congo et visaient comme objectifs : de permettre aux Forces armées congolaises et à la Gendarmerie nationale de disposer d'un personnel administratif aguerri aux nouvelles normes de gestion des ressources humaines et financières. Un personnel qui soit à même de contribuer à l'amélioration de la gouvernance administrative en milieu militaire, notamment en corps de troupe. Et les résultats qui ont été rendus publics par le directeur des stages par intérim affichent 60 admis pour l'ensemble des deux filières sur un effectif total de 60 apprenants, soit un taux de réussite de 100%, sanctionné d'une moyenne générale de 16,15/20 pour la filière Gestion comptable et financière (GCF) et de 16,42/20 pour la filière Gestion des ressources humaines (GRH).

Ces résultats, a affirmé le directeur des stages, sont un indicateur de réussite et d'atteinte de l'objectif visé. Satisfait, il a souligné : «les stagiaires ont accompli sept semaines de travail répartis en six modules pour chacune des filières, les encadreurs, instructeurs, répétiteurs et stagiaires ont œuvré sans relâche, dans la discipline, afin que ces stages répondent aux attentes essentielles de la hiérarchie. Cette formation qui a été intense a permis aux 60 participants de s'accrocher fortement par leur volonté et abnégation». Le commissaire en chef de première classe Alain Yves Eugène Aignon Mpara a déclaré que ces stages, dans leur articulation et objectifs visés, faisaient partie intégrante de cette dynamique d'atteinte de l'objectif visé, qui s'inscrit sur le long terme, mais qu'il faut consolider chaque jour. «C'est notre constante, car de cela dépendra notre cheminement sûrement sur la



Les stagiaires posent avec les officiels avec eux, le commissaire en chef Mpara

voie escarpée de l'amélioration de notre gouvernance administrative. N'ignorons pas que sans une administration performante, aucune efficacité de l'action ne peut-être envisageable». Il s'est adressé aux stagiaires en leur rappelant que les très bonnes notes qu'ils ont obtenues sont le reflet de leur application pendant la formation. «Il s'agit maintenant de faire encore plus dans l'exercice de vos fonctions, à quelques postes que vous serez. On vous jugera "es qualité", a-t-il averti. A l'issue de la cérémonie, des attestations ont été remis à un échantillon de cinq meilleurs stagiaires dans chacune des

filiales, en présence de l'attaché de défense près l'ambassade de France, Christian Piot et du directeur général des ressources humaines du ministère de la Défense nationale, le commissaire-colonel Euloge Simplicie Lébi. Parmi eux, se trouvait le sergent-chef Benz Roclair Letoua, du 670^e Bataillon d'infanterie forestière (Zone militaire de défense n°6, Impfondo), major en gestion comptable et financière, mais aussi major de toute la formation.

Alain-Patrick MASSAMBA

Coup d'oeil en biais

Entendu à Brazzaville: La France multiraciale championne du monde. Que diront les partisans de l'extrême droite?

La France est championne du monde : vive la France! Les partisans de l'extrême droite française ont, sans doute, eux aussi jubilé comme tous les autres Français alors que certains avouent souvent leur mécontentement devant l'équipe de France imbibée de sang étranger. Question d'un Congolais anti-extrême droite au sortir de la fan-zone installée au terminus du Boulevard des armées à Brazzaville: «Que diront-ils puisque cette victoire est aussi celles des Noirs francophones, les indésirables qu'ils veulent voir être reconduits aux frontières?»

Rapt d'une fille à Nkombo-Matari (Brazzaville)

La Force publique a du pain sur la planche, au regard de la criminalité qui sévit dans certains quartiers de Brazzaville. Dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 juillet, derrière l'immeuble du CNRTV (Centre national de radio et de télévision) au quartier Nkombo-Matari situé dans l'arrondissement 9 Djiri, une fille d'une vingtaine d'années a été enlevée par un groupe de bandits munis d'armes blanches aux environs de 19h. Elle n'est toujours pas retrouvée par la famille. Selon un témoin, elle était sortie du domicile parental pour aller recharger son crédit mobile avec son frère aîné. Malheureusement, ils sont tombés entre les mains des bandits. Le garçon s'est échappé. Alertés par les proches de la disparue, les policiers du commissariat le plus proche ont estimé qu'il fallait attendre le matin pour commencer les recherches.

Eduquer les enfants sur le respect de l'environnement

A la Cité Shertel de Mfiou-Ngamaba, des enfants s'abstiennent d'arroser d'urines les bords des murs des parcelles parentales, mais prennent pour cible les murs des voisins où existent pourtant aussi des structures de commodité. Un parent victime a demandé à ses voisins de faire l'effort d'éduquer leurs enfants sur le respect de l'environnement à partir des petites choses. SOPECO: la paie du mois de février n'est pas pour maintenant Parce que leur entreprise traverse une situation financière difficile, les travailleurs de la Société des postes et d'épargne du Congo (SOPECO) cumulent dix mois de salaires impayés. Ils attendent, par exemple en vain, le salaire du mois de février 2018. En fin de semaine dernière, ils ont rencontré leur ministre de tutelle pour évoquer la possibilité de percevoir ce salaire, le plus tôt étant le mieux, ont-ils précisé. La masse salariale mensuelle est de plus 52 millions de francs CFA. Seulement, il leur a été indiqué que la caisse de l'entreprise ne dispose présentement que de 43 millions de francs CFA. Il manque donc pas moins de 9 millions pour couvrir le gap. Alors, on leur a proposé au moins 82% du salaire en attendant... Les travailleurs ont refusé, ils veulent la totalité du salaire. La paie de février 2018 est loin d'être acquise, mais pas de grève en vue, pour l'instant.

A Pointe-Noire, le marché Thystère ravagé par un incendie!

Une bonne partie du marché Thystère situé dans la partie nord de la capitale économique congolaise, sur la route nationale n°1 Pointe-Noire-Brazzaville, a été ravagée par un incendie dont l'origine reste à déterminer. C'était le matin du vendredi 13 juillet 2018. Des dépôts de marchandises et de boisson, des boucheries, des tables, des boutiques, des caves, des maisons d'habitations situées dans les environs du marché sont partis en fumée. Commerçants et familles en larmes, surpris par le feu, ont tout perdu dans l'incendie. Heureusement, on n'a enregistré aucune perte humaine. Mais les dégâts matériels sont évalués à plusieurs millions de francs CFA. Exemples: une vendeuse a raconté avoir enregistré la perte de marchandises d'une valeur de 7 millions et un vendeur de fruits (oranges, pommes), une perte de plus de 400.000 francs CFA. Les sapeurs-pompiers sont arrivés quand tout était déjà transformé en charbon. Le feu a été dominé à quelques mètres de la station-service SNPC!

Véhicules de police sans immatriculation, un point noir

La circulation des véhicules de la police dite BJ sans immatriculation inquiète plus d'un Congolais. Certains moyens roulants d'opération et d'action sont à peine identifiables. Pourtant c'est avec ces moyens que les policiers interviennent pour embarquer les malfrats, les personnes en arrestation, les biens et matériaux suspects. Les gens ont du mal à faire la traçabilité en cas de besoin, d'autant plus que certains policiers s'attaquent à plusieurs secteurs de la vie: les commerçants ambulants, les prostitués, les occupants anarchiques, les brigands, bref, tout ce qui perturbe l'ordre public. Mais pas question de verbaliser les motocyclistes sans casque, cela relève pourtant du ressort de la police routière. Il y a de l'ordre à mettre dans ce secteur.

Brazzaville attaqué selon ses responsables

La page Facebook officielle de Brazzaville, très critique vis-à-vis du président Denis Sassou-Nguesso, de son Gouvernement et des partis de la majorité présidentielle (sans oublier l'opposition dite républicaine) est momentanément hors service depuis plus d'une semaine. Selon les responsables de cette page d'information qui sont à pied d'œuvre pour reprendre son contrôle, ils ont subi «une attaque informatique très sérieuse». En tout cas, la page était encore indisponible lundi 16 juillet.

Groupe d'ingénierie agropastorale pour le développement du Congo

«Accompagner le Congo dans la vision de l'autosuffisance alimentaire»

Titulaire d'un master professionnel en Agronomie obtenu à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF) de l'université Marien Ngouabi, Josse Ekouérémbahe, la trentaine révolue, est le promoteur, directeur général de la société «Groupe d'ingénierie agropastorale pour le développement du Congo». Dans l'entretien accordé à notre journal, l'agronome nous détaille les grandes lignes de son projet.



Josse E. dans l'une de ses plantations

***Pouvez-vous nous présenter brièvement votre groupe-ment?**

** Société Groupe d'ingénierie agropastorale pour le développement du Congo (GIADC SARLU), une société de droit congolais, a son siège social à Ouenzé, dans le 5^e arrondissement (Brazzaville). Son siège commercial est basé à Boundji (département de la Cuvette). Ce projet a commencé en juillet 2012 après les événements tragiques du 4 mars, à l'issue desquels j'ai bénéficié de 3 millions de Fcfa d'allocation familiale. C'est à ce moment-là que tout a démarré à Boundji, dans l'informel, avec la dénomination «Agro-MUDEV». 4 ans après, la société a été formalisée puis dénommée GIADC. Le staff dirigeant est composé de 15 membres, tous diplômés de l'université Marien Ngouabi. Nos spéculations: banane, manioc et maïs.

***Qu'est-ce qui vous a motivé pour le mettre en place?**

**Ma principale motivation est tout d'abord de matérialiser les connaissances acquises à l'université sur le terrain. Question pour moi de rendre au Congo ce qu'il m'a donné de précieux, notamment cette possibilité d'étudier gratuitement du primaire au supérieur.

Nous sommes basés à Boundji où nous exerçons en zone de forêt sur 4 hectares; disposons de notre propre siège. Mais depuis presque une année, nous nous organisons à aller dans le département des Plateaux où nous possédons 200 ha de terre arable en zone de savane

***Que visez-vous à travers ce groupement?**

**Le Congo est un paradis, à mon avis, car il a tous les atouts pour développer rapidement son secteur agricole. Malheureusement le pays importe jusque-là 75% de ses denrées alimentaires. Voici par exemple la facture des importations de ces trois dernières années. D'après les données 2017 de la FAO et du ministère de l'Agriculture: en 2015, 360 milliards de Fcfa ont été décaissés, en 2016, 520 milliards de Fcfa et en 2017, 600 milliards de Fcfa. Ce tableau alarmant nécessite l'implication de tous pour changer la tendance. À travers notre groupement, nous comptons contribuer à amener le Congo vers l'autosuffisance alimentaire, créer de l'emploi et lutter contre le chômage des jeunes. Nous souhaitons aussi montrer aux jeunes congolais que la véritable richesse se trouve dans l'agropastoral, et non dans le pétrole ni dans la fonction publique.

***Quels procédés techniques utilisez-vous pour sa mise en œuvre?**

**Nous exerçons pour le moment en zone de forêt à Boundji, et avec des outils rudimentaires. Mais dans très peu de temps nous serons dans le département des plateaux où nous disposons de 200 ha de terre en zone de savane. Vous savez que le secteur agricole ne peut se développer qu'avec des outils et techniques modernes et non archaïques. Nous n'utilisons pas d'engrais chimiques, ni de pesticides dans nos activités. Cela permet de protéger davantage l'environnement, pour qu'en fin de compte aucun polluant ne parte dans la nature. En savane, nous utiliserons des engins tels le tracteur, le motoculteur etc.

***Vos produits sont-ils présents sur le marché congolais? Où peut-on les trouver?**

**Nos produits ne sont vendus pour le moment qu'à Boundji, Oyo, et Brazzaville. Avec la mécanisation du projet, nous espérons bien élargir notre champ de vente sur tout le territoire, et pourquoi pas à l'extérieur.

Propos suscités par
Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Qui me répondra?

Le népotisme gagne considérablement du terrain dans de nombreux pays africains et le Congo n'est pas épargné. Quelle stratégie mettre en place pour combattre ce fléau qui freine le développement?

Yolande Apendi-Mboualé (Ngamakosso, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Lutte contre la criminalité faunique

Déférer devant la justice pour tentative de trafic des espèces protégées

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité faunique transfrontalière, le Bureau central national-Interpol (BCNI) Brazzaville près de la direction de la police judiciaire, le Bureau national de l'accord de Lusaka avec le concours du partenaire Wildlife Conservation Society (WCS) ont interpellé les 21 et 25 juin, à Brazzaville, cinq personnes pour détention illégale et trafic illicite de 20 sacs pesant 1800 Kg dont 18 contenant des écailles de pangolins et 2 autres des écorces d'un arbre précieux, le «Mouanda». Parmi eux: le Chinois Zhang Ming Yang, les Nigériens Emmanuel Agbo, Nasiru Aboubakar, John Paul Obiakor et le Congolais Ted Allan Otta Obongui en dernier lieu. Les présumés trafiquants ont été déferés jeudi 12 juillet 2018 à la maison d'arrêt.



Les présumés trafiquants avant leur déferement à la maison d'arrêt

Selon le commandant de police Emmanuel Missaliki, chef du Bureau des recherches, enquêtes et extradition, les trois Nigériens et le Chinois ont été arrêtés le 21 juin dernier pendant qu'ils acheminaient les produits à bord d'un véhicule au Nigeria en passant par Ouessou (Congo-Brazzaville) et Douala (Cameroun) par voie carrossable. Le Congolais quant à lui fut arrêté à son domicile le 25 juin 2018. Il travaille comme bagagiste au Beach de Brazzaville, et avait pour mission de réceptionner les produits qu'il transportait dans des entrepôts, avant leur acheminement. Les produits suspects provenaient de Kinshasa en RD Congo. Une fois au Nigeria, ces produits

devaient être évacués en Asie, précisément en Chine et au Vietnam.

«L'abattage de ces espèces intégralement protégées proviennent dans les provinces de la RDC. Des personnes formées en réseau collectent ces écailles des pangolins. Elles alimentent au niveau du Chinois, qui à son tour informe son père et ce dernier organise l'évacuation de ces espèces en impliquant les Congolais de la RDC, ceux du Congo Brazzaville ainsi que les Nigériens pour les trafics illicites», a indiqué le commandant de police Emmanuel Missaliki.

Le Chinois Zhang Ming Yang est le commanditaire, envoyé par son père disposant d'une société de transit au Nigeria.

Les sacs utilisés par les présumés criminels pour transporter les écailles et les écorces proviennent également du Nigeria. «Les présumés criminels ne sont pas à leurs premiers forfaits. Ils connaissent bien l'Afrique centrale et leurs voies carrossables. Le cerveau penseur c'est le père du Chinois et le technicien c'est le fils. Avec un téléphone, il conçoit des idées. Ils ont un réseau implanté au niveau africain et international. Aujourd'hui ils nous reste le démantèlement au niveau de la RDC plus le commanditaire au niveau de Lagos, au Nigeria, qui n'est

autre que le père», a précisé le commandant de police. Pour Emmanuel Missaliki, le BCNI a parfaitement rempli sa mission, qui est celle de traquer les commanditaires, les complices, les malfaiteurs en fuite. Et «dans notre réseau, nous devons émettre des notices rouges, les mandats d'arrêt, pourvu que les personnes susceptibles d'être poursuivies soient interpellées dans d'autres pays», a-t-il soutenu.

Aybienevia
N'KOUKA-KOUDISSA
et Dime TOUNGOU MOUAYA
(Stagiaire)

Sibiti-Lékoumou

Le projet eau pour tous et l'éclairage public font les frais de l'incivisme des jeunes

Au cours du mois de juin, le préfet de la Lékoumou, Jean Michel Shanga, a réceptionné des mains de la Force publique, les objets saisis sur des voleurs responsables de la paralysie et de la mise hors d'usage des forages et lampadaires solaires du département de la Lékoumou.



Le préfet restitue les objets pillés au directeur de l'Energie

Le Colonel Jean-Louis Mendom, Directeur de la Police, a dit que ces effets faisaient partie de nombreux autres objets pillés par les jeunes du département sur les différents chantiers réalisés ou en cours dans le département de la Lékoumou, notamment le Projet eau pour tous, l'éclairage public, la cité de 14 logements, l'hôpital général. Au cours de la cérémonie de restitution de ces objets à l'autorité préfectorale, l'orateur a indiqué que la moisson de cette opération est constituée de 12 panneaux solaires, 2 batteries, 36 carreaux et du matériel évalué à plus de 25 millions de nos francs, propriété du chantier de l'hôpital général en construction.

Le préfet du département s'est dit très indigné au vu du désastre constaté sur les chantiers concernés. Le constat alarmant dénote de l'insouciance de tous au vu du drame constaté. «Ces enfants sont nôtres et sortent de nos foyers. Parfois, l'ampoule qui éclaire notre maison est le fruit du vol connu des parents qui restent sans réaction et cautionnent par ce fait l'acte posé, cela contribue à encourager l'enfant à commettre d'autres actes inciviques avec la complicité des parents. Ces actes ne sont pas le fruit d'une seule journée! Mais que font les autorités, lorsque le premier acte est signalé pour essayer d'arrêter ce désastre? Les poteaux électriques et les autres effets visés par les actes d'incivisme sont à l'abandon, sous les intempéries qui contribuent à aggraver le désastre. L'insouciance et la complicité passive ont été pour quelque chose dans la progression de ce phénomène. C'est pourquoi, d'autres dispositions et un autre comportement sont nécessaires pour stopper l'élan d'incivisme observé en particulier en milieu jeune», a dit Jean Michel Shanga. La dénonciation et la présentation des inciviques au public sont entre autres mesures annoncées par le préfet pour décourager les candidats aux actes inciviques. Les objets rétrocédés ont été remis aux directions départementales de l'Energie et de la Construction pour en faire bon usage.

Félix BOUKA

Economie

Croissance attendue de 1,9% cette année

Le Conseil national du crédit, un organe consultatif destiné à conseiller les autorités sur la politique du crédit, s'est réuni pour la deuxième fois en session ordinaire cette année, jeudi 12 juillet 2018, au siège de la direction nationale de la Banque centrale à Brazzaville. Cette session a consacré une large partie de ses travaux aux questions liées au financement de l'économie, qui devrait se concrétiser à travers les banques, les marchés monétaires et financiers. Les membres du



Calixte Nganongo

Conseil ont fait le constat du recul du financement bancaire, à 7,4 %, depuis la fin du mois d'avril 2018.

Les travaux du Conseil national ont été placés sous la supervision de Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, en sa qualité de président du conseil, en présence d'Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et de Michel Dzombala, directeur national de la BEAC, en tant que secrétaire général du Conseil. Le Conseil national du crédit a passé en revue l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise. Les membres du conseil se sont tout de même réjouis d'une reprise de l'activité sur le marché inter-bancaire, à la faveur des réformes de politique monétaire engagées par la BEAC. Plusieurs banques de la place ont pu, en conséquence, signer de nombreuses conventions. Cette pratique commence à résoudre le problème de l'absence de confiance entre institutions bancaires.

Le Conseil a aussi noté avec satisfaction les efforts fournis par le trésor public pour augmenter son niveau d'activité sur le marché régional des titres publics à souscription libre. Mais, les membres du Conseil ont déploré le fait que les opérateurs économiques, les petites et moyennes entreprises, ainsi que les grandes entreprises congolaises ne soient pas très actifs sur le marché financier. Ils ont encouragé les banques, les PME et les grandes entreprises à s'investir dans la recherche du financement sur le marché financier d'Afrique Centrale ; elles doivent réunir les conditions de la levée des fonds sur la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) pour le financement de leurs projets d'investissement et de leurs fonds propres.

Les membres du Conseil ont également analysé et apprécié le secteur de la microfinance et les difficultés auxquelles ce secteur est confronté. Il y a un nouveau dispositif réglementaire relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance dans la CEMAC. Ce nouveau dispositif réglementaire en vigueur dès janvier 2018, initié par la Commission bancaire d'Afrique centrale (COBAC), diffusé en juin dernier à Yaoundé, encadre les activités de ce secteur pour permettre la maîtrise des risques et dans le souci de protéger les épargnants.

De manière générale, les membres du conseil ont pris connaissance de l'évolution de la conjoncture économique nationale et internationale au premier trimestre de l'année, ainsi que les perspectives pour l'année 2018. Les prévisions économiques pour toute l'année tablent sur un taux de croissance du PIB réel de 1,9 %, contre une récession de 2,6 % enregistrée en 2017. Cette projection est soutenue par le dynamisme attendu du secteur pétrolier (+ 12,3 %), nonobstant le recul des activités dans le secteur hors pétrole (-4,6 %).

Philippe BANZ et Mavie OSSIBI (Stagiaire)

Corne de l'Afrique

L'Ethiopie et l'Erythrée de nouveau unies

Les deux pays frères et voisins de la Corne de l'Afrique, l'Ethiopie et l'Erythrée, ont décidé de se rapprocher il y a quelques jours, en faisant taire les différends qui les opposaient depuis des décennies. L'acte de réconciliation a été scellé dimanche 8 juillet dernier dans la capitale érythréenne Asmara, entre le Premier ministre d'Ethiopie, Abiy Ahmed et le président érythréen, Issayas Afeworki, qui ont officialisé la reprise des relations diplomatiques entre leurs Etats, en attendant de régler concrètement les conflits frontaliers qui restent en suspens.



Abiy Ahmed et Issayas Afeworki

les représentants des deux nations ennemies, arborant les drapeaux de leurs deux pays. Ils ont exprimé leur vive émotion d'oublier le contentieux frontalier qui minait les relations entre les deux pays depuis plus de vingt ans. En signant une déclaration commune qui met officiellement «fin à l'état de guerre» entre les

deux pays, les deux dirigeants ont ouvert la voie à une réconciliation durable. Le fait que l'Ethiopie et l'Erythrée renouent leurs relations diplomatiques, rétablissent le trafic aérien, facilitent l'accès au port, pourrait avoir un impact régional, à l'échelle de la Corne de l'Afrique. D'un point de vue économique, si

l'économie éthiopienne veut se développer, il faudra qu'elle se diversifie, exporte et donc, qu'elle accède à la mer. Le gouvernement sait que les Saoudiens et les Émiratis, très présents dans la Corne de l'Afrique, sont de potentiels concurrents commerciaux sérieux.

En décidant de mettre un terme à des années d'hostilité entre leurs deux pays, en renouant leurs relations diplomatiques, les dirigeants d'Ethiopie et d'Erythrée ont donné un message fort au monde et à l'Afrique, qui honore entre autres la diplomatie de l'Union africaine très active sur ce dossier. «Nous nous sommes mis d'accord pour la reprise du trafic aérien et naval, pour la circulation des personnes entre nos deux pays et la réouverture des ambassades», a déclaré Abiy Ahmed, à l'issue de discussions dans la capitale érythréenne avec le président Issayas Afeworki.

En juin 2016, un violent accrochage avait opposé les armées des deux pays à la frontière, les Erythréens affirmant avoir tué plus de 200 soldats éthiopiens et Addis-Abeba rappelant qu'elle avait «la capacité de mener une guerre totale».

Aristide Ghislain
NGOUMA

REMERCIEMENTS

Très touché par les marques d'affection et de sympathie reçues par la famille, Mathieu ODESSI, remercie tous ceux qui de près ou de loin, lui ont apporté un soutien multiforme lors du décès à Pointe-Noire de sa mère, Delphine PEHA, survenu le dimanche

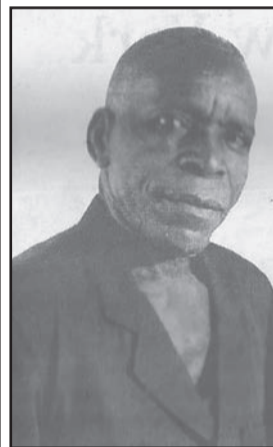


17 juin 2018 et inhumée le samedi 23 juin au village Moukanda (Sibiti).

Puisse le Seigneur plein de bonté et de tendresse vous le rendre au centuple!

«Souviens-toi: tu m'as fait comme on pétrit l'argile et tu me renverras à la poussière» (Job, 10,9)

NECROLOGIE



La rédaction de La Semaine Africaine annonce que les obsèques de papa Joseph Kitina Kandza, père de notre confrère Guy-Gervais Kitina, journaliste, rédacteur en chef des Dépêches de Brazzaville, décédé lundi 9 juillet dernier, auront lieu probablement vendredi 20 juillet 2018, au cimetière Ma Campagne, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis 17 rue Moussana à Talangäi (Texaco-Tsiémé), sur l'avenue de l'Intendance, secteur du marché Bamako.

Gabon

La Dynamique unitaire ne fléchit pas face au plan d'austérité

Principale centrale syndicale des fonctionnaires gabonais, la Dynamique unitaire a organisé mercredi 11 juillet dernier, à Libreville, la première assemblée générale des travailleurs. Objectif: initier une vague de protestation contre les mesures d'austérité lancées par le gouvernement, qui veut réduire le train de vie de l'Etat et relancer l'économie. Près de 2.000 travailleurs ont assisté à cette assemblée générale aux allures de meeting.



Le principal leader de la Dynamique unitaire Jean-Remy-Yama

Les leaders des syndicats membres de la Dynamique unitaire ont défilé au podium pour haranguer la foule, pour dire tout le mal qu'ils pensent des mesures d'austérité du gouvernement. Jean Remy Yama, président de cette plus grande centrale syndicale des fonctionnaires, a expliqué pourquoi les 105.000 agents de l'Etat du Gabon doivent se lever dès maintenant.

«Ils veulent utiliser la division en frappant d'abord ceux qui gagnent plus de 650 000 francs Cfa. L'objectif, c'est de toucher tout le monde», a déclaré le président Jean Remy Yama, qui est aussi maître-assistant à l'Université Omar Bongo, avant de lancer à l'endroit du gouvernement: «Si le 25 juillet prochain, date prévue pour la mise en place de ces mesures gouvernementales, tu tentes... alors là, tu nous trouves sur ton chemin!» Les fonctionnaires gabonais rejettent notamment la réduction des salaires de 5% à 15% pour les agents du secteur public qui perçoivent plus de 650.000 francs Cfa par mois. Ils s'opposent aussi au gel des recrutements, des avancements durant 3 ans et surtout à la mise sur bon de caisse de leur salaire dès le 25 juillet.

Le ministre de la Fonction pu-

blique Ali Akbar Onanga Y'Obegué s'est expliqué jeudi 12 juillet sur l'affaire des bons de caisse qui tient tout le pays en haleine. 50.000 fonctionnaires sont touchés par l'opération. «Cette première phase, qui se déroule à partir du 17 juillet 2018, ne va concerner que les agents publics exerçant dans la province de l'Estuaire, soit environ 50.000 agents. Il ne s'agit pas de mettre tous les agents de la fonction publique sur bon de caisse», a précisé Onanga Y'Obegué, indiquant par ailleurs que les fonctionnaires exerçant à l'intérieur du pays sont exemptés de l'opération. Pour cette première phase, les agents de la force de défense et de sécurité, les personnels du corps autonome

de la sécurité pénitentiaire, les agents publics régulièrement désignés en stage à l'extérieur et les diplomates ne sont pas concernés par l'opération. Cette opération vise la maîtrise et l'optimisation de la masse salariale du pays. Mais les fonctionnaires n'entendent pas baisser les bras, estimant que la crise économique qui déstabilise le Gabon est à rechercher dans la mauvaise gouvernance des autorités et non chez le fonctionnaire du secteur public. L'Etat gabonais présente une masse salariale de plus de 710 milliards de Fcfa par mois, pour 105 mille fonctionnaires.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUMOU

Tarifs d'abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

PRINCE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1000000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 83, RUE DJAMBALA, ARRONDISSEMENT N° 4 MOUNGALI
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG-BZV -01-2018-B13-00038

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} Juin 2018, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de la Plaine à Brazzaville, le 07 Juin 2018, sous f° 100/9, n° 1126, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION SOCIALE: PRINCE;

FORME SOCIALE: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

CAPITAL SOCIAL: 1 000 000 de Francs CFA, divisé en 100 parts de 10 000 Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, intégralement libérées;

SIEGE SOCIAL: 83, rue Djambala, Arrondissement n° 4 Mougali-Brazzaville, République du Congo;

OBJET SOCIAL: La culture des terres en vue de la production de végétaux; l'élevage des animaux et

notamment de bovins, d'ovins et de caprins, de porcins et de volailles; la pisciculture en eau douce; les activités de soutien à l'agriculture;

DUREE DE LA SOCIETE: 99 ans, à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

GERANT: Madame NIANGA née OBAKA Pauline Chantale, domiciliée 23 bis, rue Ngoko, Q. 67 Mikalou, à Talangäi-Brazzaville, République du Congo;

DEPOT AU GREFFE des pièces de constitution le 26 Juin 2018.

IMMATRICULATION au RCCM le 26 Juin 2018 sous le numéro CG-BZV-01-2018-B13-00038.

Pour avis,

La Gérante,
Madame NIANGA née OBAKA
Pauline Chantale

Diocèse de Pointe-Noire

Mgr Miguel Angel Olaverri a ordonné deux prêtres et six diacres

L'ensemble des communautés paroissiales du diocèse de Pointe-Noire était dans l'allégresse le samedi 7 juillet 2018, à la paroisse Saint-François d'Assise de Foucks pour glorifier le Seigneur qui, une fois de plus, a montré son amour au peuple de Dieu en lui donnant la grâce de deux nouveaux prêtres et six diacres. Abbé Edhi Georges Nombo Poaty (diocésain) et père Séverin Bizonzolo (frère franciscain) ont été ordonnés prêtres, tandis que Christ Hermin Diella Kodia, Armel Nsouamy Nsouamy, Légro Césac Tchitembo, Rolia Pascal Elonda Ignongui, Fadou Bouka Nguimbi Cariga et Fichiol Perel Endurance Kinanga Bitemo ont accédé au diaconat. Ils ont reçu le sacrement de l'ordre des mains de Mgr Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire.



Les nouveaux ordonnés à droite de l'évêque

Récemment bénite et inaugurée, la très spacieuse église Saint François d'Assise de Pointe-Noire a été bien insuffisante pour accueillir ces innombrables chrétiens venus de tout le diocèse, pour magnifier le Seigneur et célébrer ensemble les ordinations presbytérales et diaconales. Comme le veut la règle, ce même peuple de Dieu a été consulté et n'a fait aucune opposition, donnant ainsi l'occasion à l'abbé Alain Loemba-Makosso, vicaire général, qui a suivi ces ordinands, d'attester qu'ils sont jugés dignes d'être ordonnés.

Moment d'émotion que l'acceptation de Mgr Miguel Olaverri qui a consenti à les ordonner après avoir recueilli leur engagement au célibat pour le royaume de Dieu, et leur obéissance à l'ordinaire du diocèse et ses successeurs. Moment d'émotion que ce "Oui, je le veux" prononcé en chœur par les ordinands, moment d'émotion que la récitation de la litanie des saints, l'imposition des mains par l'évêque et ensuite par les autres prêtres, dans le silence. Enfin moment pathétique que ces accolades, ces embrassades des parents, amis et confrères dans le sacerdoce à la fin de la cérémonie d'ordination.

Mais au-delà du cérémonial, on retiendra les recommandations de l'homélie de Mgr Miguel à

l'attention de ces nouveaux diacres et prêtres. «En devenant diacres vous n'accédez pas à un titre qui doit vous faire valoir triomphe et autres considérations mondaines. Vous vous inscrivez plutôt dans un itinéraire de croissance au service de l'Evangile, à la suite de Jésus Christ, l'envoyé du Père qui vous envoie à votre tour», a dit Mgr Miguel. Un



Les nouveaux membres du clergé de Pointe-Noire

peu comme ces «sept premiers diacres» dont parle l'évangile, et que Luc signale qu'ils étaient des «serviteurs» du ministère de l'Eglise.

A l'attention des deux nouveaux prêtres, l'évêque de Pointe-Noire a prodigué de sages conseils: «Que votre vie soit une joie et un soutien pour les fidèles, parce que la parole sans l'exemple de vie ne sert pas, il vaut mieux revenir en

arrière. La double vie est une terrible maladie dans l'Eglise. Mener une double vie conduit à votre propre destruction et à celle de l'Eglise. A travers votre ministère, le sacrifice spirituel des fidèles est rendu parfait parce qu'un sacrifice

tière et présente, l'évêque a dit: «Rendez grâce à Dieu pour ces jeunes gens qui donnent leur vie à la suite du Christ pour vous servir. Accueillez-les comme le Christ lui-même. Le prêtre qui vous est envoyé n'est ni le gestionnaire parfait, ni l'homme idéal qui n'existe que dans le monde virtuel... Ce n'est pas facile de vivre le sacerdoce. Je vous demande d'aimer vos prêtres, de les soutenir dans la peine. Car c'est maintenant qu'ils vont commencer à souffrir...».

Au nom de toute la communauté des fidèles du diocèse, Firmin Bonzangabato, coordonnateur du Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL) a déclaré dans son allocution de circonstance: «Malgré la dureté de la réalité que vous rencontrerez sur le terrain, n'ayez pas peur, tenez fermes sur les promesses de votre baptême et de votre ordination, car vous n'êtes plus seuls. Comptez sur la communauté qui sera mise à votre charge.»

Et pour que fête soit vraiment fête, une agape a été offerte à tous.

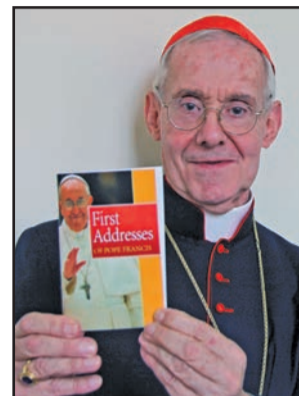
Jean BANZOUZI MALONGA

Disparition

La Curie romaine orpheline du Cardinal Tauran

Président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, le Cardinal Jean-Louis Tauran n'est plus! Il est décédé le 5 juillet 2018 aux Etats-Unis d'Amérique où il était hospitalisé, à l'âge de 75 ans. Il a succombé à la maladie de Parkinson dont il était atteint depuis des années. Ses funérailles ont été célébrées le 12 juillet dans la basilique Saint-Pierre de Rome lors d'une messe présidée par le Cardinal Angelo Sodano, doyen du Collège cardinalice. Le prélat a été enterré dans la basilique Saint-Apollinaire rattachée à son titre cardinalice. Le Pape François lui a rendu un hommage digne du travail immense qu'il a abattu pour l'Eglise, notamment au sein du dicastère qu'il dirigeait depuis 2007.

Figure marquante de l'Eglise, le Cardinal Tauran restera «l'inoubliable» et un «grand esprit apostolique» comme l'a affirmé le Cardinal Angelo Sodano, en saluant sa mémoire. A l'issue de la cérémonie des funérailles, le Pape a présidé le rite de l'«Ultima Commendatio» et de la «Valedictio». Dans un télégramme envoyé le 6 juillet à la sœur du défunt prélat, Geneviève Dubert, qui a elle aussi participé à la cérémonie, le Saint-Père a écrit que le Cardinal Tauran a «profondément marqué la vie de l'Eglise universelle». François s'est souvenu que son regretté collaborateur



Le Cardinal Tauran

«fut un conseiller écouté et apprécié en particulier grâce aux relations de confiance et d'estime qu'il a su nouer avec le monde musulman». Le Cardinal espagnol Santos Abril y Castelló, qui était lié par une profonde amitié avec le Cardinal français, a témoigné que l'illustre disparu «mettait son devoir à la première place: celui de chercher à rapprocher ses positions du monde des autres religions, surtout de l'Islam».

Né le 5 avril 1943 à Bordeaux (France), Jean-Louis Tauran effectue son service militaire en 1965 en tant que coopérant au Liban, pays qui va marquer son orientation future. Licencié en philosophie et en théologie, docteur en droit canonique, il fut ordonné prêtre à Bordeaux en 1969. Après son ordination, il fut nommé vicaire de la paroisse Sainte-Eulalie avant d'être appelé en 1975 dans les services diplomatiques du Saint-Siège. Il sert ainsi dans les Nonciatures apostoliques de la République dominicaine, puis du Liban, avant de représenter le Saint-Siège auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En 1988 sous Jean-Paul II, il est nommé sous-secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise.

Polyglotte, Jean-Louis Tauran est nommé par la suite secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les Etats à la Secrétairerie d'Etat et archevêque in partibus de Thélépte en 1991. Ordonné évêque par le Pape Jean-Paul II le 6 janvier 1991, il devient le plus jeune prélat à la tête de la diplomatie vaticane de l'époque contemporaine de l'Eglise catholique. Il est créé Cardinal par le même pape lors du consistoire du 21 octobre 2003 avec le titre de Cardinal-diacre de Sant'Apollinare alle Terme Neroniane-Alessandrine, puis nommé cardinal archiviste et bibliothécaire. C'est le 1^{er} septembre 2007 sous le pontificat de Benoît XVI qu'il devient président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, qu'il a dirigé jusqu'au soir de sa vie. Il était par ailleurs membre de la deuxième section de la Secrétairerie d'Etat, de la Congrégation pour la doctrine de la foi, de la Congrégation pour les Eglises orientales, de la Congrégation des évêques, du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens et du Tribunal suprême de la Signature apostolique.

Le 21 février 2011, au cours d'un consistoire, Benoît XVI confirme sa nomination comme cardinal protodiacre en remplacement du Cardinal Agostino Cacciavillan. A ce titre, c'est à lui que revient la charge d'annoncer au monde le nom du nouveau pape désigné par le conclave de 2013, comme il le fit le 13 mars de cette année, à l'issue du conclave chargé d'être le successeur du Pape Benoît XVI à la suite de sa renonciation. Il prononce ainsi, depuis le balcon de la loggia de la basilique Saint-Pierre la célèbre formule latine Habemus papam, annonçant l'élection du Cardinal Jorge Mario Bergoglio sous le nom de François.

Le 17 janvier 2014, le Pape François le confirme pour une durée de cinq ans comme membre de la commission cardinalice de surveillance sur l'Institut pour les œuvres de religion. Et le 29 mars de cette année, le Pape le confirme à la tête du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux et renouvelle les membres du dicastère. Le 12 juin 2014, le Cardinal Tauran est élevé à l'ordre des cardinaux-prêtres cessant ainsi ses fonctions de cardinal protodiacre. Nommé camerlingue de la Sainte Eglise romaine le 20 décembre 2014 par le Pape, il prête serment le 9 mars 2015 au cours d'une célébration en la chapelle Urbain VIII du Palais apostolique. La même année, il reçoit le «Prix pour la paix» de la fondation Ducci, en même temps qu'Ekmeleddin Ihsanoglu, homme politique et diplomate turc, et Yael Dayan, femme politique israélienne.

L'expérience de Jean-Louis Tauran dans la diplomatie, lui a donné certaines facilités de communication avec les instances politiques, bien qu'il regrette que son travail touche peu les croyants. Il a expliqué passer la plus grande partie de son temps à essayer de communiquer avec l'Islam. L'an dernier, il a participé activement à la préparation du voyage du Pape François en Egypte.

Aristide Ghislain NGOUMA

Congrégation du Saint-Esprit

Commémoration du 24^e anniversaire de la mort du Père Paul Ondia

Une messe d'action de grâces en mémoire du Père Paul Ondia a été célébrée mercredi 4 juillet 2018, en la chapelle de la communauté qui porte son nom à Kinsoundi (Brazzaville), à l'occasion du 24^e anniversaire de sa mort. Elle a connu la participation des membres de la fraternité spiritaine, l'amical père Jacques Dehais, les amis et connaissances, sous l'animation liturgique de la chorale Père Paul Ondia de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé. Cette messe était célébrée par le père Toussaint Ngoma Foumanet, supérieur provincial de la Congrégation du Saint-Esprit au Congo, concélébrée par les pères Serge Tangoulou Ganga et Aurélien Nguouambeké.

Dans l'homélie tirée de l'Evangile de Matthieu 24, 28-34, le père Toussaint Ngoma Foumanet a loué les mérites du père Paul Ondia qui avait la vocation missionnaire et qui s'était consacré entièrement à la pastorale de l'évangélisation des peuples hors de son pays natal. Il était devenu Sénégalais parmi les Sénégalais comme la chorale qui porte son nom, devenue aussi missionnaire par excellence. «Allez-vous abreuver à la source du site de la communauté de Kinsoundi et soyez des missionnaires de l'harmonie, de la vérité et de l'amour».

Avant la fin de la messe, Xavier Mpougalogui, président de la chorale Père Paul Ondia a

félicité les participants pour la grande mobilisation. «En effet, le père Ondia a travaillé avec passion pour sa congrégation qu'il aimait tant. Il vivait en vrai



La chorale Père Paul Ondia animant la messe



Père Toussaint Ngoma Foumanet (au milieu) célébrant la messe

missionnaire et s'est donné entièrement à l'Eglise universelle. Une bonne partie de sa vie missionnaire a été consacrée à l'évangélisation des peuples hors de son pays natal. Pensant à la retraite des pères spiritains congolais, le père Paul Ondia, en compagnie de son frère et ami le père Didace Malanda, a consacré ses dernières vacances de l'année 1993, à la recherche d'un site où sera érigée la Maison de retraite. Prenant à cœur cette doléance, Mgr Barthélémy Batantu, d'heureuse mémoire, porte son dévolu sur

l'actuel site qui sera baptisé «communauté père Paul Ondia» et qui est devenu lieu de fréquentation spirituelle, une source inépuisable de grâces pour la chorale qui porte son nom. «A partir de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, nous voulons ériger trois pôles pastoraux qui vont concerner les paroisses Saint Jean-Baptiste de Talangai, Saint-Gregoire de Kingoma et Saint-Kisito de Makélékélé, afin de fructifier l'héritage des pères spiritains dans l'archidiocèse de

Brazzaville», a fait savoir Xavier Mpougalogui.

Le père Paul Ondia est né en 1924, à Nkoua dans le département des Plateaux, des parents non chrétiens. Il reçut son ordination presbytérale le 3 octobre 1984 à Chevilly, en France. Il est décédé le 4 juillet 1994 à l'âge de 69 ans par accident de voie publique, à Pout, au Sénégal, où il était en mission pastorale, après dix ans de sacerdoce.

Pascal BIOZI KIMINOU

Un Dimanche en paroisse

Christ-Roi de l'Univers de Ngombé

(Diocèse de Ouesso)

L'abbé Barthélémy Bassoumba, prêtre du diocèse de Kinkala, en visite dans le diocèse de Ouesso

La communauté chrétienne de la paroisse Christ-Roi de Ngombé a célébré le 15^e dimanche de l'Année liturgique-B., le dimanche 15 juillet 2018, par une messe présidée par l'abbé Barthélémy Bassoumba, prêtre du diocèse de Kinkala, aumônier national adjoint de la Schola populaire du Congo Brazzaville. Il avait à ses côtés l'abbé Alain Kibamba, curé de la paroisse, et Madley Prince Lia, Grand séminariste stagiaire vacancier. La traditionnelle et unique messe de 9h30 a été animée par la chorale Christ-Roi de Ngombé. Dans son homélie inspirée des textes du 15^e dimanche de l'Année liturgique B, l'abbé Barthélémy Bassoumba a invité les fidèles chrétiens de Ngombé à méditer sur la vocation et la mission. La mission du prophète dans la première lecture, du chrétien dans la deuxième et



Les chrétiens à la sortie de la messe

des apôtres dans l'Évangile. Ainsi comme compagnons, les apôtres doivent entrer dans l'intimité de Jésus. L'esprit ou le sens de l'appel réside dans cette intimité. Cependant la confiance réciproque doit exister entre le Seigneur et l'appelé. La mission du prophète Amos n'a de sens qu'en relation avec Dieu. Et cette relation intime avec Dieu pour le prophète et avec

Jésus pour les apôtres doit être forte. Elle doit inonder le cœur de l'appelé au point de devenir un autre Christ, a-t-il signifié. De même, si d'une part, l'appelé doit vivre en intime relation avec Jésus, d'autre part, l'Évangile rappelle que Jésus envoie les apôtres deux par deux. Et cet envoi est une invite à une relation fraternelle. De ce fait l'appelé ou le chrétien doit

être configuré au Christ; parce que ce pour quoi il est appelé consiste à annoncer le Christ. Car le Christ est l'objet même de la mission, a-t-il ajouté. En outre, l'abbé Barthélémy Bassoumba a rappelé à l'ensemble de la chrétienté que dans la Vigne du Seigneur on ne travaille pas seul, mais en équipe: des équipes qui vivent dans la confiance réciproque. Telle est la volonté du Maître de la vigne. S'adressant aux baptisés du dimanche dernier sur le sens de la mission, l'abbé Barthélémy les a exhortés à la disponibilité. Jésus a besoin des hommes et des femmes disponibles pour inviter le peuple à la conversion, un peuple capable de se détourner de sa conduite mauvaise pour faire ce qui est juste aux yeux de Dieu. «La vocation des apôtres et de tout chrétien est celle d'être missionnaire.» a-t-il indiqué. Pour sa part, le curé de Ngombé s'est réjoui de la présence d'un ancien au milieu de sa communauté tout en précisant que cette visite de brin était une parfaite osmose, une véritable symbolique unité ecclésiale du Congo Brazzaville.

Abbé Alain Kibamba, curé

Construire l'église, un grand défi à relever

*Père curé, avec tout le respect, j'aimerais que vous vous présentiez

**Je suis l'abbé Alain Kibamba, prêtre du diocèse de Ouesso et curé de la paroisse Christ-Roi de Ngombé.

*Vous êtes à votre première année en tant que curé, dites-nous comment se présente la communauté catholique de Ngombé?

**Oui, je suis dans mes débuts de la mission pastorale dans cette paroisse Christ-Roi de Ngombé. Il faut d'abord comprendre une chose. La communauté de Ngombé est rurale. Nous menons notre vie pastorale au rythme de la société Industriel forestier de Ouesso (IFO) parce que beaucoup de nos chrétiens sont les travailleurs de cette société. Vous comprenez que la communauté catholique de Ngombé est cosmopolite, car beaucoup de nos fidèles viennent des autres départements de notre pays près de 80 %, et d'autres pays de l'Afrique centrale (République Démocratique du Congo (RDC), République centrafricaine (RCA), Rwanda et Cameroun). Notre communauté est vivante et très dynamique grâce à ses mouvements d'apostolat.

*Sur quels axes avez-vous orienté votre action pastorale à Ngombé?

**Pour cette année pastorale, trois axes ont été concernés par notre pastorale: -l'enseignement de la Parole de Dieu avec la formation permanente et l'affermissement de la foi de nos chrétiens; - la catéchèse, car une communauté sans sacrements et qui ne catéchise pas est une communauté qui se meurt. Nous devons former les catéchumènes qui sont l'avenir de l'Eglise famille de Dieu; - la construction de l'église qui constitue un grand défi à relever.

*Quels projets de construction avez-vous à Ngombé?

**Nous avons à la paroisse Christ-Roi de Ngombé, le pro-



jet de construction de l'église, du presbytère, de la grotte et quelques salles paroissiales pour la catéchèse et les réunions. Ceci se fera dans notre nouveau site, car là où nous sommes actuellement, c'est le terrain de la société IFO.

*Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés?

**Les difficultés sont énormes dans le contexte de crise que traverse le pays. Malgré les efforts consentis par les paroissiens pour relever les défis de leur paroisse pour la construction de leur Eglise, tout semble être au ralenti. Nous prions le Bon Dieu de nous aider, malgré les difficultés, d'aller toujours de l'avant avec nos projets de construction.

*Avez-vous un vœu, un souhait, un message?

**Il est important de retenir que la paroisse Christ-Roi de Ngombé ne reflète pas vraiment l'image d'une église catholique. Notre vœu est un souci de voir cette paroisse dans les normes que veut notre mère l'Eglise. Et nous lançons un appel aux personnes de bonne volonté, aux bienfaiteurs et bienfaitrices, pour nous aider dans la réalisation de nos projets de construction, car malgré la bonne volonté des fidèles, ils sont tous découragés.

Histoire d'une évangélisation en marche

Ngombé est une localité située à 65 Km de Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha. C'est autour de 1987 qu'il faut situer la naissance de la communauté catholique à Ngombé. A la demande des expatriés travaillant dans ASCO (Société italienne pour la construction) et COFRAM (Société française de mécanisation). L'heureuse initiative de foi venant de ces cadres permit donc à d'autres catholiques de participer aux messes célébrées dans les locaux prévus par ces deux entreprises. En 1996, après le départ des frères et sœurs européens des sociétés ASCO et COFRAM, les chrétiens catholiques de Ngombé firent leur première messe dans les locaux de l'école officielle de Ngombé, célébrée par l'abbé Bertin Foueti, alors prêtre fidei donum dans le diocèse. C'est au cours de cette visite pastorale que l'abbé Bertin Foueti lancera une campagne de conscientisation auprès de tous les fidèles catholiques afin de construire une église catholique à Ngombé pour la gloire de Dieu et le salut du monde. L'appel et la graine semés par l'abbé Bertin Foueti porteront du fruit: en 1997, les chrétiens sollicitèrent un terrain et construisirent pour la première fois une chapelle en planche à Ngombé et mirent en place le premier bureau du Conseil pastoral paroissial afin de mieux organiser cette communauté naissante. C'est dans ce contexte qu'elle commence sa mission avec des rencontres œcuméniques, de multiples visites de Mgr Hervé Itoua, alors évêque du diocèse, des prêtres, religieuses, séminaristes et mouvements d'apostolat.



L'église Christ Roi de Ngombé

communauté, ainsi que la visite pastorale de Mgr Hervé Itoua et de M. Fulgence Milandou, alors préfet du département de la Sangha, pour célébrer le premier anniversaire de la Communauté Christ-Roi de l'univers. La communauté prenant ses racines grâce à l'engagement de ses fidèles, c'est en 2006 que la communauté rwandaise de Ngombé par amour de l'Eglise, construisit le premier bâtiment du presbytère et la même année, la Communauté Christ-Roi de l'Univers reçoit pour la première fois, Mgr Yves Marie Monot, alors administrateur du diocèse de Ouesso pour la célébration de sa première messe.

En novembre 2006, une nouvelle ère s'ouvre pour cette communauté grâce à l'affectation et l'accueil de l'abbé Rosaire Mangala, comme premier curé de la quasi-paroisse Christ-Roi de l'Univers jusqu'en 2008. Avec l'appui des paroissiens,

l'abbé Rosaire construisit l'actuel presbytère en planche. C'est dans cette dynamique de maturation que le 5 août 2007, la quasi-paroisse connaîtra son autonomie et son érection en tant que paroisse Christ-Roi de l'univers au cours d'une grande célébration eucharistique présidée par Mgr Yves Marie Monot. Ainsi, de 2008 à 2011, la paroisse Christ-Roi aura comme administrateur, l'abbé Paul Mbon qui, avec l'appui logistique substantiel du frère Tharciss Uwimana et de papa Samuel Tchikaya, respectivement, trésorier et président du Conseil pastoral paroissial (CPP) érigera un local pour abriter une bibliothèque paroissiale, mais ce projet ne verra jamais le jour. Durant cette même période, une vaste opération de collecte de sable fut engagée pour chape l'église. Tous les mouvements et services s'y investirent et l'opération eut un succès, car dans les jours

qui suivirent, le sol de l'église était revêtu de sa chape. Après l'abbé Paul, l'abbé Magloire, le vicaire (ayant remplacé l'abbé Chanel Moutondo appelé à d'autres fonctions), pris les commandes de la paroisse de 2011 à 2012. De 2012 à 2015, l'abbé Maurice Mizère Guenolé est nommé administrateur et il apportera aussi un dynamisme pastoral appréciable pour la vie de cette paroisse. Malgré les divers projets de construction d'une nouvelle chapelle pour la paroisse, il faut attendre les années 2016-2017 pour qu'une lueur d'espoir se fasse voir avec l'acquisition par l'Eglise d'un domaine dans le terrain d'IFO situé en plein centre-ville de Ngombé où s'élabore le projet de construction de la nouvelle église paroissiale. C'est l'abbé Marius Foundou, alors administrateur paroissial, de 2015 à 2017, avec le soutien du Conseil pastoral paroissial, qui proposa à la communauté l'organisation des «nsinsani» chaque fin de mois pour avoir les fonds nécessaires permettant d'acquérir les matériaux de construction. Ainsi, après quelques mois, des camions de sable et des tonnes de ciment furent déposés à la paroisse permettant alors l'amorce de la fabrication des parpaings et l'entassement des bennes de pierre et sable pour la construction de la nouvelle église au nouveau domaine acquis grâce à la générosité de la société IFO. C'est donc ce projet de construction de la nouvelle église qui constitue un défi pour le nouveau curé de la paroisse, l'abbé Alain Kibamba, depuis 2017.

Samuel Tchikaya Mavoungou, vice-président du Conseil pastoral paroissial

«Mettre la main à la pâte pour que vive la paroisse Christ-Roi de l'Univers de Ngombé»

*Pouvez-vous vous présenter?

Je suis Samuel Tchikaya Mavoungou, 1^{er} vice-président du Conseil pastoral paroissial, président paroissial des Foyers chrétiens et membre des noyaux diocésain et paroissial du Renouveau charismatique.

*Parlez-nous de l'organisation de votre paroisse

**Il sied de préciser d'abord que nous sommes dans un chantier, c'est-à-dire une localité qui est née grâce à l'activité d'une société, sans oublier que nous sommes aussi dans un diocèse frontalier. Donc, la vie de la paroisse est



tributaire des réalités de ces deux états, c'est-à-dire une paroisse cosmopolite avec des départs et des arrivées. Notre paroisse est administrée par un curé qui a à ses côtés un stagiaire (qui vient d'être ordonné diacre) constituant ainsi l'équipe presbytérale. Dans la gestion de la vie de la paroisse, cette équipe est assistée du Conseil pastoral paroissial avec ses deux commissions (Organisation & Construction). Notre paroisse compte onze mouvements, services et groupements: Liturgie, Enfants de chœur, 2 chorales, Placiers, Catéchèse, Renouveau

charismatique, Sainte Rita, Légion de Marie, Saint Michel, Saint Esprit et Enfants «Yambotés» et avec son caractère cosmopolite, la paroisse a trois communautés des pays frères: Rwandaise, Camerounaise et RDC. Les mouvements, groupements et services ont leurs jours de réunions et/ou prières pour la bonne marche de leurs activités. Chaque groupement, mouvement et service a un bureau qui rend compte au Conseil pastoral paroissial présidé par le curé.

*Comment sont gérés les Mouvements de la paroisse?

**Les Mouvements de la paroisse sont gérés par leurs bureaux respectifs. Les activités des groupements, mouvements et services constituent la vie de la paroisse et Chaque bureau répond devant le Conseil pastoral paroissial pour le suivi des activités. Les mouvements se doivent de respecter les programmes et activités de la paroisse édictés par le curé, qui sont au-dessus des activités spécifiques de chaque mouvement.

*Dans l'organisation de la paroisse, vous avez parlé de deux commissions dont celle de la Construction: de quoi est-il question dans cette commission?

**Très bonne question! En fait, nous sommes en voie de déménagement, mais on ne peut pas parler de déménagement sans structures d'accueil. En effet, l'actuelle église est implantée sur un terrain loti de la société IFO qui a des projets dans cette zone. Cette société nous a déjà fait part de ses ambitions. Donc, il nous faut partir de là. Nous avons eu un domaine en plein centre de Ngombé, grâce à la sensibilité de la société IFO, sur lequel nous avons commencé le chantier du complexe paroissial. D'où la mise en place d'une Com-

mission de Construction par le curé pour suivre les travaux.

*Quel est votre rêve pour l'avenir de cette paroisse?

**Ce rêve n'est pas seulement le mien mais aussi de tous les consacrés de ce diocèse en général, des prêtres qui ont administré (et l'actuel) cette paroisse et l'ensemble de la communauté, en particulier. C'est que cette paroisse ait des structures appropriées pour la vie d'une église: une église en matériaux durables, un presbytère moderne et des salles dignes pour les activités des mouvements pour la vie paroissiale. Car étant la 3^e paroisse du diocèse, cette paroisse qui a une histoire riche, mérite mieux que ça! Mais cela implique l'apport des uns et des autres. Donc tous, à tous les niveaux, devons mettre la main à la pâte pour que vive la paroisse Christ-Roi de l'Univers de Ngombé.

L'auteur



Madley Prince LIA, Stagiaire vacancier à la paroisse Christ Roi de Ngombé.

Médias

Journalistes au service de l'enfance

Un atelier de six jours a réuni dans la première quinzaine du mois de juillet, à Brazzaville, des journalistes de la presse écrite privée et audiovisuelle, notamment de la télévision et de la radio nationales, de La Semaine Africaine et du Centre de ressources pour la presse (CRP). Les quatre journalistes ont été invités à s'immerger dans une réalité qu'ils côtoient, en fait, au quotidien: la protection de l'enfant, en général, et les enfants en situation de rue, en particulier.

Une piqure de rappel certes, mais aussi une invite au large pour mieux parler et traiter des questions de l'enfance. Ces journalistes, hommes et femmes, ont appris et acquis des connaissances nouvelles et approfondies sur le phénomène des enfants de rue. Une réalité complexe nécessitant une approche pluridisciplinaire mais qu'on a tendance à banaliser ou à négliger.

La presse, qui a pouvoir de susciter indignation, a tendance au Congo et sous d'autres cieux en Afrique à minorer ou à passer sous silence, des réalités sociales nuisant à l'épanouissement de l'être humain et qui, sous le tard, peuvent s'avérer dangereuses, comme le phénomène des enfants de rue. D'ailleurs formateurs et formés ont été à l'unisson à propos. Ils ont reconnu pendant l'atelier que la presse locale ne sensibilise ni n'informe ou presque pas sur le phénomène des enfants de rue lequel est entrain de connaître une mutation avec les enfants dits "bébés noirs".

Le défi se pose donc, pour le journaliste, de sonner l'alerte sur le

phénomène des enfants de rue, les violences faites aux enfants, la non application de la loi relative aux droits des enfants, l'absence de structures appropriées pour les accueillir aux fins de leur réinsertion, etc. Il doit renouveler avec constance l'intérêt de l'éducation des enfants et sa justification auprès d'un public sursaturé, assailli de toutes parts par des nouvelles qui parfois ne sont que fausses – fake news – bidonnées et inventées aux seules fins de nuire.

Les thèmes étroitement liés à la protection de l'enfance ont constitué le menu de la formation. On peut citer: «Le cadre juridique international», «Le cadre juridique national», «Les principaux droits et devoirs des enfants», «La vulnérabilité de l'enfant», «La protection des enfants», «Le système de protection des enfants», «Les problématiques courantes de protection de l'enfant au Congo», «L'environnement protecteur», «L'approche système intégré de protection de l'enfant», «Les questions de genre et d'égalité des sexes» «Promouvoir les droits des enfants dans les médias». Les échanges, qui



Une photo souvenir pour éterniser le temps d'une passionnante formation

ont découlé de ces thématiques, ont régulièrement bousculé la perception, toute faite et complètement nuisible à moyen ou long terme des sanctions éducatives, comme la fessée, l'interdiction de manger, la violence verbale et autres qui, souvent, sont sources de comportements déviants chez l'enfant.

Le constat a été unanime: il faut plus aux journalistes pour parler au public averti d'aujourd'hui de la protection de l'enfance. Le journaliste se doit d'être le porte-parole des enfants de rue, de la communauté, en se rappelant que ce qu'il écrit, ce qu'il dit n'a de sens que s'il est utile à cette communauté.

Les deux animateurs de ce séminaire, MM Marius Biyekélé, psychologue clinicien et Jean-Marie Samuel Ouenabio, communicant, tous les deux, membres du personnel de l'UNICEF, ont conduit

une session pleine et intense, enrichie des expériences des ONG du Congo-Brazzaville et des faiblesses des structures de l'Etat en charge de ces questions. La formation a eu lieu au siège du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) qui en a eu l'initiative. Si les journalistes de la République du Congo sont exposés dans leur majorité à la précarité et font face à une situation économique difficile dans le pays; ils ont été appelés, avec responsabilité, au service de la vérité, de la paix, en faisant le zoom sur nombre de réalités sociales menaçant la paix, en l'occurrence la protection de l'enfance quel que soit le poids des dominants qui ont leurs intérêts et leurs agendas.

Viclaire MALONGA

Faculté des sciences de la santé

Contribuer à une meilleure prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA

Sous les auspices d'Honoré Ntsiba, doyen de la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi, le parcours type santé publique du département de formation doctorale de cet établissement a tenu jeudi 5 juillet dernier à Brazzaville, un atelier de validation du projet de recherche sur la prise en charge thérapeutique des personnes vivant avec le VIH/Sida. L'objectif à l'issue du projet est de contribuer efficacement à une meilleure prise en charge des malades.

Des experts notamment des enseignants chercheurs de l'Université Marien Ngouabi, les experts de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Conseil national de lutte contre le SIDA et les épidémies (CNLSE) du Programme de lutte contre le SIDA (PNLS), des Organisations de la société civile s'activant autour de cette pandémie, tout comme les étudiants de Master en santé publique ont pris part à cet atelier. Selon Gilbert Ndziessi, coordinateur du projet, le VIH/SIDA demeure un problème majeur de santé publique au Congo, avec un taux de prévalence estimé à 3,2% en 2009. Pis, les études récentes dans les populations spécifiques montrent une tendance à l'aggravation de la situation. La prévalence est passée de 36% en 2011 à 41% en 2017 chez les Homosexuels (HSH) et de 7% à 8% chez les professionnellement du sexe. Bien que le taux de mortalité à VIH/SIDA ait considérablement baissé dans le monde, en général, et au Congo, en particulier, la vigilance doit rester de mise.

La validation du projet a été motivée par la rupture, pendant une certaine période, des antirétroviraux (ARV). Toutefois, avec le réapprovisionnement des Unités de traitement, aucune étude n'a été réalisée pour déceler d'éventuelles mutations du virus chez les personnes infectées à la reprise du traitement. Ce, pour savoir si le virus a développé une résistance ou pas. Le contexte international de santé

est celui des ODD, l'objectif 3 sur la santé mais aussi les Objectifs 90-90-90 lancés à Melbourne. Selon ces objectifs, il est attendu à l'horizon 2020, qu'au moins 90% de personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90% de personnes infectées par le VIH connaissent leur statut sérologique et soient sous traitement, que 90% de personnes recevant le traitement antirétroviral aient une charge virale durablement supprimée. C'est dans le souci de soutenir les efforts du Gouvernement congolais dans la lutte contre la pandémie que la faculté des sciences de la



Les participants à l'atelier

santé s'emploie à développer la recherche dans le domaine du VIH/SIDA, dans un partenariat université-partenaires opérationnels et financiers en établissant un réseau entre les chercheurs universitaires et les intervenants en santé publique.

Ce partenariat vise l'exploitation et la valorisation des données

sur le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles en vue de documenter, d'alimenter, de mesurer les progrès réalisés et de formuler des orientations politiques stratégiques opérationnelles.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Association SODIOS

Etre veuve ne signifie pas vivre sans droits

Une centaine de femmes veuves et leurs orphelins ont été édifiés conjointement par l'association Solidarité, disponibilité des œuvres sociales aides et entraide (SODIOS), le Groupe de réflexion sur le genre et la paroisse cathédrale Saint-Pierre Apôtre, lors de la célébration de la Journée internationale de la veuve et de l'orphelin. C'était autour d'une conférence-débat sur le thème: «Comment sauvegarder la dignité de la veuve au Congo», tenue dans l'enceinte de la paroisse Saint-Pierre Claver. Y était présente également l'association des femmes juristes du Congo, conduite par Mme Paul Tchignoumba, premier président de la Cour d'appel de Pointe-Noire. La présidente de



Une vue partielle des veuves à la conférence-débat

l'association SODIOS, Bernadette Bephangayahou Nzoungani, a rappelé l'historique de cette journée célébrée depuis 2011, grâce à Sylvia Bongo Ondimba, la première dame du Gabon. C'est sous son

impulsion que le Gabon a présenté un projet de résolution relatif aux veuves et orphelins. Celui-ci a été adopté par l'Assemblée générale des Nations-Unies le 21 décembre 2010. De nombreux pays, notam-

Protection des veuves

Soutenir les veuves en situation de vulnérabilité

La ministre de la Promotion de la femme, Inès Nefer Bertille Ingani, a commémoré en différé le 27 juin 2018, à Brazzaville, avec un échantillon des veuves des militaires et gendarmes morts au combat et ceux qui ont servi la patrie avec abnégation, la Journée internationale des veuves. Sur le thème: «Eradication de la pauvreté et promotion de la prospérité dans un monde en mutation». En présence de ses collègues Charles-Richard Mondjo, de la Défense nationale et Antoinette Dinga-Dzondo des Affaires sociales.



Quelques veuves des militaires et gendarmes

La cérémonie a été marquée par plusieurs temps forts: l'exposé sur «Les Droits des veuves», présenté par Mme Ndessabéka, directrice générale du Centre de recherches et de documentation du ministère de la Promotion de la femme; la remise des kits aux veuves sélectionnées suivant des catégories socioprofessionnelles. L'exposé de Mme Ndessabéka a porté, entre autres, sur les principaux droits reconnus aux femmes, le non-respect des droits et les pistes de solution proposées par le ministère de la Femme. Selon elle, est veuve et ne peut bénéficier des avantages, que celle qui est mariée à l'état-civil et suivant un régime légal. Voilà pourquoi le ministère de la Promotion de la femme mène une campagne pour sensibiliser les femmes à ce sujet.

Les kits ont été remis aux veuves sélectionnées dans les catégories coiffure et couture. En coiffure, les kits étaient ainsi composés: trois casques, trois lave-têtes, trois fauteuils de coiffure. En couture les kits donnés comportaient: des machines à coudre à pédales; deux tables à repasser, deux fers électriques, etc.

Les mamans aux foyers ont reçu, quant à elles, la somme de 200.000 F.CFA pour les aider à enclencher des activités lucratives. Les veuves maraîchères auront un terrain de 25 hectares à Inoni, ainsi que du matériel pour y mener des activités agricoles.

En raison du sacrifice de leur vie pour la nation, a dit le commissaire en chef de 1^{ère} classe Alain Yves E. Aignon Mpara, la communauté nationale et l'Etat ont une exigence de solidarité envers les familles des soldats fauchés dans l'accomplissement de leur mission régaliennne. Qu'il soit mort naturellement ou au front, le soldat laisse derrière lui une famille dans des conditions parfois déplorables. Le ministère en organisant cette activité entend prendre part, tant soit peu, dans cet effort de solidarité confortant et justifiant, une fois de plus, le bien-fondé de sa dénomination, a souligné le commissaire Mpara, avant d'indiquer que des dispositions administratives ont été prises au niveau du ministère de la Défense nationale, pour assurer aux veuves et orphelins un cadre légal d'accompagnement social. Pour Mme Inès Ingani, ce geste a été une marque de compassion envers les veuves des personnels des Forces armées congolaises. Elles méritent une attention particulière. Le ministère a organisé, a affirmé Mme Inès Bertille Nefer Ingani, cette activité, en vue d'apporter tant soit peu, une solution à la situation de vulnérabilité considérable dans laquelle se trouvent encore les veuves du pays et celles des personnels des FAC et de la Gendarmerie. «Par cet acte nous apportons notre modeste contribution aux efforts déjà accomplis par mes collègues ministres de la défense nationale, de l'intérieur en faveur des veuves en vue de leur assurer des lendemains meilleurs. Ce geste constitue la première étape d'un vaste chantier», a-t-elle conclu.

La veuve Christine Martine Assanga Ngala, parlant au nom de toutes les veuves, a salué l'initiative et souhaité qu'elle ne soit pas la dernière, et que des mesures gouvernementales soient prises en faveur de leur autonomie, de la protection de leurs enfants, d'elles-mêmes, tout comme de leurs intérêts.

Alain-Patrick MASSAMBA

ment du continent africain, ont appuyé cette initiative parce que rejoignant les préoccupations actuelles.

L'association SODIOS estime que les rites de veuvages dégradants devraient être abolis au Congo, pour un bon épanouissement de la veuve et de l'orphelin. La perte d'un mari ne devrait pas faire perdre ses droits à la femme. Et pourtant 115 millions de veuves vivent dans la pauvreté et 81 millions ont été victimes de violences physiques. De plus, les filles mariées à des hommes beaucoup plus âgés sont particulièrement vulnérables.

Après débats, quatre veuves et un orphelin ont témoigné de leur vécu au quotidien faisant larmoyer l'assistance. «Le jour où mon mari est décédé, ici, à Pointe-Noire en 2001, la belle-famille m'a imposé de pleurer à genou. Et ce,

jusqu'au jour de l'enterrement. Je ne mangeais qu'une fois par jour, et nuitamment. On ne m'a autorisé à me laver qu'après les obsèques. Quant aux biens matériels (trois parcelles construites), tout a été récupéré. J'ai été chassée de la maison avec mes trois enfants. Mariée officiellement, j'ai dû signer les papiers pour l'obtention de la pension que je ne vois même...», a déclaré une veuve qui a requis l'anonymat.

A la lumière des témoignages, l'association SODIOS a interpellé le ministère de la Promotion de la femme, les magistrats, les auxiliaires de justice et les politiques pour que soit pris au sérieux et avec constance la situation des veuves et orphelins au Congo.

Equateur Denis NGUIMBI




7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

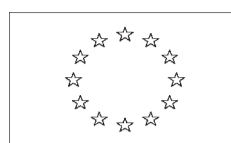
Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

 <p>Votre domicile est supervisé à distance 24h/24.</p>  <p>Système dissuasif avec panneau d'alerte.</p>	 <p>Sirène de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.</p>  <p>Patrouille d'intervention en cas d'intrusion.</p>  <p>Si absent du domicile, réception de SMS en cas d'alerte.</p>	 <p>Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de protection.</p>  <p>Coût attractif.</p>
--	---	--

 @OFIS.CG
  @OFIScg
  OFIS

Une marque **OFIS**
 IT. Services. People. You trust.

PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME en contactant le 06 899 98 53



UNION EUROPEENNE
DELEGATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE VENTE

La Délégation de l'Union européenne en République du Congo met en vente, au plus offrant:

- deux groupes électrogènes

Caractéristiques Groupe 1

* Puissance: 30 KVA
* Marque: SDMO
* Ancienneté: 2003

Caractéristiques Groupe 2

* Puissance: 22 KVA
* Marque: SDMO
* Ancienneté: 2009

- une moto YAMAHA VRC1

* Ancienneté: 2007

Les biens seront vendus en l'état, à l'offre conforme la plus disante. Ils sont visibles, sur rendez-vous pris auprès du service Administration, de 08h00 à 17h00 du lundi au jeudi et le vendredi de 7h30 à 13h. Les bureaux de la Délégation sont fermés le week-end et les jours fériés.

Service Administration
05 500 24 00

Les offres de prix, pour chacun des biens doivent parvenir sous pli fermé à l'attention du Chef d'Administration de la Délégation de l'Union européenne avec la mention «Vente de groupes électrogènes et moto YAMAHA 2017/001 – A ne pas ouvrir» au plus tard le 31 juillet 2017 à 13 heures précises à l'adresse ci-dessous :

*Délégation de l'Union européenne en République du Congo
Croisement rue Duplex-rue de la Libération de Paris
Quartier Blanche Gomez - BP 2149, Brazzaville - Congo*

Dans son offre, le soumissionnaire devra mentionner son nom, adresse et coordonnées téléphoniques.

La vente n'est réputée conclue et l'enlèvement du groupe ne pourra intervenir qu'après règlement total du prix d'achat, soit par chèque certifié à la banque, soit en espèces.

La Délégation se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.

WORLD HEALTH ORGANIZATION
REGIONAL OFFICE FOR AFRICA



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
BUREAU RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

Téléphone: (242) 06 508 11 16/11 14 – Satellite: + (47 241) 39100/39695

Le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique recrute un assistant chargé de programme (WHE)

Position: Assistant chargé de programme

Numéro de la vacance: 1803156

Grade: G5

Type de contrat: Fixed-term appointment

Durée: 12 mois (Renouvelables)

Date de la publication: 8 Juillet 2018

Date de Clôture: 22 Juillet 2018

Lieu d'affectation: Congo-Brazzaville

Programme: AF/WHE WHO Health Emergencies Programme (WHE)

Pour postuler, veuillez visiter le lien suivant:

<https://careers.who.int/careersection/ex/jobdetail.ftl?job=1803156&tz=GMT%2B03%3A00>

Ministère de la Culture et des arts

Vers la numérisation des Archives du Congo

Répondant à l'invitation du ministère de la Culture et des arts, Mme Odile Welfélé, Directrice générale du patrimoine des Archives de France, a séjourné récemment au Congo. Mardi 10 juillet, elle a eu une séance de travail, avec Dieudonné Moyongo, chef du département ministériel précité. C'était en présence de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery.

Le séjour de Mme Odile Welfélé visait à voir ce qui peut se faire en termes de stratégie, conservation, consultation, présentation, mise en valeur des Archives du Congo qui sont celles de l'Afrique équatoriale française (AEF), et qui constituent un passé pour le Congo et d'autres pays africains.

«Il ne faut pas perdre de vue qu'aujourd'hui, nous sommes dans le monde de la numérisation, donc, circulation des traces d'images, des textes qui peuvent être ainsi consultables par un plus grand nombre d'internautes, de chercheurs, d'historiens. Ainsi, on peut écrire une nouvelle page de l'histoire de nos relations. De même que cela a été fait en Afrique de l'Ouest, on doit le faire aujourd'hui ici au Congo, à Brazzaville», a affirmé Bertrand Cochery.

A propos, du Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD), dont une partie s'est écroulée, l'ambassadeur français a relevé: «L'importance c'est d'abord de sauver le contenu. Les Archives et la réhabilitation du mur viendra après. C'est la raison pour laquelle parmi les différents contacts que j'avais pris à la

suite de la visite du CFRAD, pour moi, la chose la plus importante, c'était qu'il puisse y avoir une mission des Archives françaises pour sauver ce qui est du tout précieux. Les murs, on verra dans un deuxième temps. Le plus essentiel, c'est d'abord la conservation des Archives pour qu'il n'y ait pas d'endommagement des papiers qui sont malheureusement fragiles, et ne vieillissent pas toujours bien».

Odile Welfélé a, pour sa part, souligné qu'elle est venue pour étudier et faire un état des lieux sur la question des Archives historiques de l'AEF, l'ensemble des archives papiers. «C'est quelque chose qui permet à la nation de connaître son histoire. La numérisation et les nouvelles technologies sont un atout pour les jeunes générations qui, aujourd'hui, n'ont plus trop envie de passer trop du temps sur les livres, sur les journaux qu'ils déplient, ayant envie de tout avoir sur leur téléphone», a-t-elle affirmé. Avant de préciser que ce qu'ils portent comme projet, «c'est un renouvellement de cette tradition archivistique de la conservation du mémoire avec un support adapté au goût d'une population de tous



Les deux délégations pendant la séance de travail

les âges depuis les enfants de l'école jusqu'aux étudiants qui seront peut-être des futurs historiens, hommes politiques qui ont besoin de connaître leur histoire. Cette numérisation permettra cette valorisation d'un nouveau chemin vers un patrimoine conservé et communiqué.»

Parlant des archives papiers, elle a fait savoir qu'elle a effectué une visite sur les sites, le 9 juillet dernier qui a montré une action du ministère de la Culture. «Un bâtiment va être mis à la disposition du directeur des Archives nationales pour transférer très rapidement les Archives historiques papiers dans ce bâtiment provisoire, qui est en très bon état et qui permettra aux équipes de travailler tranquillement sur cette numérisation et ce reclassement. Les travaux ont déjà été engagés, un bâtiment a été déjà rénové, les conditions sont mises en

œuvre pour que ces archives soient conservées», a-t-elle annoncé.

Mme Odile Welfélé a saisi cette occasion pour annoncer la tenue à la fin du mois de novembre 2018, au Cameroun, de la Conférence nationale des Archives qui se tient toutes les années, et qui se déroulera pour la première fois sur le continent africain. Elle a souhaité que les Archives nationales du Congo soient présentes à ces assises et montrent déjà un début de travail.

Etaient aussi présents à cette rencontre, Laurent Bidet, responsable commercial valorisation patrimoniale, et Panogiotis Poulot, directeur pays AGS, qui appuient l'expertise des archives de France appelées par l'Etat du Congo pour la sauvegarde et la valorisation de ces archives.

Alain-Patrick MASSAMBA

Complexe scolaire Joseph Maleke (Pointe-Noire)

Les meilleurs élèves de l'année primés

Pour respecter le calendrier scolaire de l'année en cours établi par le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, et ne pas déroger à la règle, le complexe scolaire privé Joseph Maleke, sis à Voungou, dans le troisième arrondissement Tié-Tié (Pointe-Noire), a organisé vendredi 29 juin 2018 son émulation scolaire. La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte de cet établissement pris d'assaut, tôt le matin, par les élèves et leurs parents qui piaffaient d'impatience de connaître les résultats de fin d'année. C'était en présence du promoteur de ladite structure, Joseph Maleke, et des



Les élèves primés

membres du bureau de l'Association des parents d'élèves. Peu avant la proclamation des résultats, les bambins du préscolaire ont émerveillé l'assistance à travers les mouvements gymniques, la déclamation des poèmes et les chants parfois repris en chœur par la foule en liesse.

«Malgré la situation critique du pays et la mauvaise foi de certains parents dans le paiement des frais scolaires de leurs apprenants, nous nous sommes acquittés de notre devoir, en organisant cette cérémonie d'émulation, synonyme de la fermeture solennelle des classes. Mais, compte tenu de beaucoup de vides dans nos registres financiers, nous ne serons pas en mesure de proclamer tous les résultats exhaustifs. Quoi qu'il en soit, nous avons extirpé du lot, les meilleurs que nous allons vous présenter. D'ores et déjà, nous félicitons les meilleurs, et nous encourageons les échoués à faire mieux à l'avenir», a dit Joseph Maleke, dans son mot de circonstance. Puis, s'adressant aux élèves, il leur a demandé, simplement, d'aller en vacances, mais de ne pas abandonner les cahiers, ardoises, livres de lecture, de calcul, etc. «Le savoir est comme un jardin qu'il faut toujours entretenir. Bonne vacances et à bientôt», a-t-il conclu. Côté récompenses, Alberta Danielle Maleke a reçu la palme de meilleure élève du préscolaire; Yelemie Bazitama du CP1 celle du primaire, avec une moyenne de 8,60 et Delvie Maboulou de la 4^e celle du collège, avec une moyenne de 15,00. Tous ont reçu du promoteur de cet établissement un kit scolaire complet comprenant un cartable, des cahiers, des écritoires, des livres de lecture, un dictionnaire Larousse de poche et un parasoleil.

Equateur Denis NGUIMBI

Roman: «Un bébé pas comme les autres» de Pierre Ntsemou

Le livre a été présenté à Brazzaville

Auteur de deux recueils de poèmes, de nouvelles et de deux pièces de théâtre, Pierre Ntsemou vient de publier son deuxième roman: «Un Bébé pas comme les autres». La cérémonie de présentation-dédicace de cette œuvre parue aux Editions L'Harmattan a eu lieu vendredi 28 juin 2018 à l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville. En présence de Mme Mireille Opa, directrice générale de la culture et des lettres, et des membres du Forum des gens de lettres du Congo.

Après son premier roman intitulé: «Dielé: l'ange, l'homme et la bête», l'auteur commise «Un Bébé pas comme les autres» pour traduire l'état psychologique d'un peuple politiquement et spirituellement conquis par le colonisateur occidental et son affilé, le missionnaire concupiscent; chacun œuvrant dans un but précis.

Le personnage principal du livre est Belange Beklam, qui incarne l'humanisme par excellence. L'altruisme, la philanthropie constituent son dada. Il promeut les valeurs et les vertus humaines qui se résument en l'amour de tous les êtres sur terre, sans frontières, de quelque nature que ce soit, fussent-elles raciales, ethniques ou religieuses. C'est le philosophe de la vie sans discrimination, pour tout dire, le mieux vivre-ensemble est son credo. «Bébé» est le symbole d'une

mine d'or qu'on adore par sa maîtrise en sciences sociales et humaines, et l'exercice du sacerdoce de Montaigne.

Dans ce roman de 141 pages, l'auteur a utilisé des mots sortis de ses propres entrailles avec un souffle qu'il a gardé de la première à la dernière page. Le livre intéresse toutes les races. Il est écrit avec un humour chaleureux, un irrésistible rire. Virtuose du jeu des mots, cela lui a valu d'être appelé affectueusement «le Saint-Pierre des mots». Le savoir ancestral et le fruit du savoir tiré de l'école des Blancs doivent servir au mieux les intérêts de la communauté humaine.

Un brin de bibliographie de l'auteur nous apprend que Pierre Ntsemou est né le 15 juin 1956 dans un bled centenaire du Congo d'avant la République et donc, il peut parler avec force arguments sur le plan historique, moulé à l'école des anciens au village et à celle



Pierre Ntsemou dédicant son livre

des Blancs dont il partage une bonne partie de l'enfance scolarisée avec leurs enfants. On peut donc comprendre son amour pour les lettres et l'écriture; puisque très tôt, il est abonné à la revue «Kouakou», le journal des écoliers africains édité en France. En tant qu'écrivain, il est auteur de deux recueils de poèmes: «La flûte du cœur» (2012, Editions L'Harmattan); «Mon cœur, ma plume et ma muse s'amuse» (2014, Editions Publibook); de deux recueils de nouvelles: «Pétrins, festins et destin, en ballade», Editions L'Harmattan; «Quête, enquêtes et conquêtes des plaisirs», 2014, Editions Chapitre.Com; de deux pièces

de théâtre: «Les déboires de Patrice Lieurs, 2013, Editions L'Harmattan; «Tremblement de terre au ministère des affaires alimentaires, 2013, Editions Publibook, etc.

Pour l'ensemble de ses œuvres, il a obtenu le prix d'honneur d'Euro poésie à Paris, en 2013, le Prix d'excellence de littérature congolaise lors de la Biennale des arts et des lettres, en 2014, le Trophée des meilleurs en littérature des Sanzas de Mfoa en 2015 et le Prix Jean Malonga Congo Awards, en 2017.

Victor GUEMBELA

85e anniversaire Monsieur Edouard EBOUKA-BABACKAS, Ancien Ministre, Douanier à la retraite

Le samedi 14 juillet 2018 a marqué tes 85 bougies!

Nous rendons grâce au Seigneur pour la longévité qu'il te prête, car ainsi Il nous comble de ses merveilles.

Nous, ta femme, tes enfants, tes petits-enfants et au-delà tes proches dans le sens admis de l'amitié intergénérationnelle.

Sache que tu es pour nous tous le Patriarche emplie de sagesse, de générosité et de joie de vivre!

Un être exceptionnel riche de qualités pour nous qui, ce jour béni, t'avons renouvelé notre profonde affection!

La famille EBOUKA-BABACKAS

REPUBLIQUE DU CONGO

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet
Courriel :pstatcongo@gmail.com

N° Avis: AMI N°07/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

RELANCE AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA SELECTION D'UNE CHARGEE DE CONSTITUER LA TABLE DE COMPOSITION DES ALIMENTS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «constitution de la table de composition des aliments de la République du Congo».

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de sélectionner une firme en vue de produire les tables de composition des aliments les plus consommées en République du Congo.

3. Mandat du consultant

La firme consultante doit réaliser les tâches essentielles suivantes:

- Concevoir une proposition financière pour la méthode directe (analyse de laboratoire de tous les aliments) et la méthode indirecte (exploitation de sources documentaires disponibles et analyse laboratoire d'un échantillon d'aliments) d'évaluation de la composition des aliments;

- Elaborer une démarche méthodologique de réalisation de la mission;

- Dresser la liste exhaustive (aliments saisonniers, aliments tropicaux spécifiques aux populations indigènes...) des aliments à inclure dans la table de composition des aliments: la sélection des aliments importants, y compris les aliments majeurs, est basée sur l'exploitation des deux dernières enquêtes portant sur la consommation des ménages. En outre, les aliments traditionnels qui contribuent à la biodiversité devraient être inclus. Les aliments comprennent des aliments crus, cuits et transformés, ainsi que des recettes majeures. Les aliments seront catégorisés par groupage alimentaire basé sur le groupage le plus récent disponible dans la littérature internationale;

Recenser les macro et micronutriments à inclure dans la table: ils seront basés sur ceux énumérés dans l'outil de compilation FAO/INFOODS. Le cas échéant, des anti-nutriments, des composés bioactifs, des allergènes, des toxines et des contaminants sélectionnés peuvent être ajoutés; etc.

4. Profil du consultant

Le Consultant devra être un bureau de consultance, avoir appuyé au moins un pays africain dans la production des tables de composition des aliments avec une équipe multidisciplinaire.

L'équipe du Consultant devra nécessairement comprendre le personnel clé suivant:

- chef d'équipe un chercheur de haut rang; ayant, (i) un diplôme de troisième cycle; (ii) une formation en sciences des aliments; et (iii) au moins 15 années d'expérience professionnelle et spécifique en nutrition, sécurité alimentaire et diététique;

- un spécialiste en nutrition et sécurité alimentaire pour caractériser les habitudes alimentaires de la population;

- un spécialiste des produits alimentaires, un technologue des aliments ou technicien similaire pour évaluer la biodisponibilité des vitamines et minéraux selon la matrice alimentaire enfin, le cas échéant, de pondérer les teneurs en nutriments des aliments en cas de biodisponibilité accrue ou limitée;

- un socio-économiste pour étudier le comportement des consommateurs, et appréhender les croyances/perceptions rattachées à des aliments et groupes d'aliments vecteurs des nutriments d'intérêt participant à la couverture des besoins;

- un spécialiste en méthodes statistiques pour l'évaluation du risque alimentaire;

- un spécialiste en santé publique, sécurité alimentaire et diététique

pour évaluer la qualité des aliments ainsi que les implications de l'alimentation sur la santé avec, les déclinaisons des risques pour les populations spécifiques (enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées).

5- L'Unité de Coordination du Projet invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations ci-après: (i) qualification pour exécuter les services pressentis (références l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) les capacités techniques du cabinet (personnel permanent, etc.); les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet.

Les firmes doivent inclure dans la manifestation d'intérêt les curriculums vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, des documents légaux, des certificats d'incorporation et une méthodologie de travail. Elles devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions similaires par année pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

6. Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode sur la qualification de consultant (QC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 juillet 2018 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention «manifestation d'intérêt pour la sélection d'une chargée de constituer la table de composition des aliments de la République du Congo».

9. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE,
DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS
D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS,
ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél: +242 22 613 31 08:
pstatcongo@hotmail.com /pstatcongo@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel :pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°09/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS «Pour la Sélection d'un Cabinet chargé de l'Audit Externe des Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) ».

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Audit Externe du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques».

2. L'objectif de l'audit préconisé est de contribuer au renforcement de la gouvernance du PSTAT en permettant l'expression d'une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des Consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue

de la consultation relative à la mission d'audit financier et comptable des trois exercices (2018-2020).

4. Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des Experts Comptables reconnu par l'IFAC ou la FIDEF, et ayant une expérience de dix (10) années confirmées en audit financier des comptes des projets de développement et acceptable par l'IDA. L'Unité de coordination du Projet invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits ci-dessus. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Elles devront avoir déjà réalisé des audits comparables, fournir la liste des projets pour

lesquels leur compétence a été mobilisée.

5. Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 juillet 2018 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention «manifestation d'intérêt pour l'Audit Externe des Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)».

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EN STATISTIQUES_
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
À BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBAS-
SADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU
CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS,
ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél:
+242 22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com

La France championne du monde pour la deuxième fois

Les Bleus tout en haut de la planète foot

On y est: vingt ans après le sacre de 1998, l'équipe de France a brodé, dimanche 15 juillet au Stade Loujniki à Moscou, la deuxième étoile de championne du monde de son histoire en balayant la Croatie en finale (4-2). Ça se fête! L'Hexagone en délire. L'Hexagone en folie. On y rit. On y crie. On y pleure de joie. Bref, c'est tout un pays qui a exulté après le dernier coup de sifflet de l'arbitre. Le président Emmanuel Macron lui-même était de la fête. Il n'a pu résister à l'hystérie collective

Luka Modric, meilleur joueur

Comme en 2014 avec Messi, le meilleur joueur de la Coupe du monde 2018 se trouve chez le finaliste malheureux. En effet, c'est le Croate Luka Modric (32 ans), auteur d'un superbe tournoi qui a obtenu le plus prestigieux des trophées individuels dans cette compétition. Méritée pour le milieu de terrain du Real Madrid, acclamé par tous les spectateurs du Stade Loujniki.

Comme Pelé, Mbappé a le monde à ses pieds!

Le numéro 10 des Bleus a fait honneur à son numéro, en inscrivant un but lors de la finale de la Coupe du monde, ce dimanche face à la Croatie. Encore une fois détonateur de l'équipe de France, l'attaquant parisien a le monde à ses pieds, et l'avenir devant lui. A 19 ans, il rejoint le seul autre joueur de moins de 20 ans à avoir réussi à faire trembler les filets en finale de Mondial: Pelé. Le Brésilien avait alors 17 ans et 8 mois, mais Kylian Mbappé se contenterait certainement de l'égaliser, Pelé ayant remporté trois fois la Coupe du monde.

Deschamps titré comme joueur, puis comme sélectionneur

L'entraîneur français Didier Deschamps est entré dans le cercle restreint de ceux qui ont gagné la Coupe du monde comme joueur puis entraîneur. Il rejoint ainsi le Brésilien Mario Zagallo et l'Allemand Franz Beckenbauer

Meilleur buteur: Harry Kane

L'attaquant anglais a bouclé la Coupe du monde avec 6 réalisations. Il est le Soulier d'or de cette Coupe du monde en Russie et succède au palmarès au Colombien James Rodríguez, auteur de cinq buts au Brésil en 2014.

Meilleur gardien de but: Courtois

Le titre de meilleur gardien est revenu au Belge Thibaut Courtois. Le portier des Diables Rouges a été essentiel sur le parcours de son équipe jusqu'à la troisième place de ce Mondial. Il avait notamment marqué les esprits avec de multiples parades décisives lors de la victoire face au Brésil en quart de finale (2-1). Il succède à l'Allemand Neuer, sacré meilleur gardien de la Coupe du monde 2014, et devient le deuxième Belge à inscrire son nom au palmarès après Michel Preud'homme, qui avait obtenu cette distinction lors du Mondial aux Etats-Unis en 1994.

France-Croatie: des intrus sur la pelouse

Quatre personnes sont entrées brièvement sur la pelouse, avant d'être interceptées par les stewards, à la 53e minute de la finale. Le groupe a expliqué vouloir ainsi attirer l'attention sur le problème des prisonniers politiques en Russie, en réclamant notamment de libérer le cinéaste ukrainien Oleg Sentsov, 42 ans, condamné à 20 ans de camp par la justice russe pour «terrorisme» et «trafic d'armes».



Les Coqs gaulois encore champions du monde

qui s'est emparée des gradins du stade et des fans zones installées dans toute la France. Il a crié et dansé dans le vestiaire des Bleus comme un vulgaire supporter de Marseille, son club de cœur. Il a explosé d'une immense joie. Heureux de voir l'équipe de France ajouter un deuxième sacre mondial à son palmarès. Il aura fallu attendre vingt ans après le succès de la génération Zidane conduite par Aimé Jacquet pour vivre cette fête. Et ce n'est pas rien. L'actuel entraîneur, Didier Deschamps, fut le capitaine de cette équipe. Ce destin doré, personne en France n'osait pourtant le prédire avant que les Bleus ne rejoignent la Russie, sauf un illuminé sur le plateau de la chaîne de télévision CNEWS. Après une phase de groupes poussive, cette sélection sensiblement remaniée et rajeunie après l'Euro 2016 perdue à domicile suscitait en réalité plus d'interrogations que de commentaires élogieux. C'était cependant oublier qu'elle était capable de lever tous les doutes. Elle a été l'une des rares à bien maîtriser de bout en bout la compétition. Au finish, elle aligne six victoires, deux en poules, une en huitième de finale, une autre en quarts de finale, une cinquième

en demi-finale, enfin, la dernière en finale, contre un match nul lors de la dernière journée de la phase de groupes. Des succès qui font l'unanimité et que l'on salue chapeau bas.

Rigueur et discipline collective

On savait le football français très entreprenant, vif, précis, et adroit, inspiré, pétillant, fait de courtes passes, de redoublements et d'ouvertures. Un football capable de donner le tournis à l'adversaire lorsque la machine tourne à merveille. Ce football-là amusait la galerie. Comme Aimé Jacquet en 1998, Didier Deschamps l'a patiemment transformé en un football réaliste et compétitif. Car, il ne sert à rien d'offrir un jeu superbe mais stérile. Il fallait donc de la rigueur et, surtout, des qualités morales et psychologiques hors du commun. Dans une coupe, on joue moins pour la galerie. Il faut avant tout et surtout assurer le résultat. La France de Didier Deschamps l'a si bien compris qu'elle a cru en sa victoire finale. Elle ne s'est jamais départie de son calme même dans les moments critiques. Les Croates l'auront appris à leurs dépens.

C'est finalement un tournoi et une

finale honnêtes que la France a remportés. Mandukic (c.s.c 19e), Antoine Griezmann (37e sur penalty), Paul Pogba (59e) et Kylian Mbappé (64e) sont les artisans des buts victorieux de cette finale. Et pour se hisser sur le toit du monde, Didier Deschamps a utilisé les joueurs suivants: Lloris, Pavard, Hernandez, Varane, Umiti, Kimpembé, Pogba, Ngolo Kanté, Nzonzi, Tolisso, Dembélé, Griezmann, Giroud, Mbappé, Fekir, Sidibé, Matuidi, Lemar, Benjamin Mendy, etc. Un garçon de 19 ans sort du lot de ce groupe: Kylian Mbappé, auteur de 4 buts. Nombreux sont les spécialistes et observateurs impartiaux à conclure que par son talent inné et incomparable défiant toute comparaison, il a été le meilleur jeune du tournoi. Au Croate Modric, la récompense de meilleur joueur de la compétition, à l'Anglais Kane celle de meilleur buteur (6 buts) et au Belge Courtois, celle de meilleur gardien de but. Enfin, il faut souligner qu'en match de classement, pour la troisième place, la Belgique a dominé l'Angleterre par 2-0.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Coupe du Congo de football

AC Léopards, AS Otohô, La Mancha et Diables-Noirs demi-finalistes !

La Coupe du Congo de football vient de vivre ses quarts de finale avec les matchs retour disputés le week-end dernier. Ils ont qualifié, naturellement, les meilleurs quoique dans l'ensemble ce ne fut jamais des spectacles de rêve.

Premier qualifié: AC Léopards de Dolisie qui s'est imposé jeudi 13 juillet à Madingou, aux dépens du CARA (2-0), après le nul (0-0) du match aller au Stade Massamba-Débat à Brazzaville.

Le deuxième match retour des quarts de finale a été disputé samedi 14 juillet à Massamba-Débat. Il a été une véritable promenade de santé pour l'AS Otohô devant Inter Club de Brazzaville. Une confirmation du match aller disputé au Stade Marien Ngouabi d'Owando, sur toute la ligne. On peut en juger par le score final: 3-0,



Obassi et Mahamane Cissé, la joie de disputer les demi-finales (Ph Drcpf)

Eliminatoires CAN U20/Congo-Sénégal (2-2)

Diables-Rouges: mal engagés mais peuvent mieux faire!

Les Diables-Rouges du Congo ont mal engagé le dernier tour des éliminatoires de la CAN des moins de 20 ans qu'ils ont débuté par un nul (2-2) à domicile, vendredi 13 juillet, au Stade Massamba-Débat. Malgré tout, ils se rendront à Dakar, le dimanche 25 juillet, pour le match retour, avec toujours l'espoir d'une qualification.



A l'image de leur capitaine Harvey Itali Ossété (à dr), les Diables-Rouges ont balbutié leur football contre le Sénégal

Pour le déplacement de Dakar, il y a de fortes chances qu'ils ne comptent pas avec Prestige Mboundou, l'attaquant sur qui le public fondait ses espoirs. Auteur du premier but de la partie, à la sixième minute de jeu au terme d'un enchaînement

poitrine-pied droit-frappe, il s'est éteint au fil du match, ratant ses dribbles et traînant son pied gauche. On a su plus tard qu'il a une blessure derrière la cuisse contractée avec son équipe, Diables-Noirs, lors de son match aller de quarts de finale de la Coupe du Congo contre l'AS Cheminots, un semaine plus tôt à Pointe-Noire. Au bout de quarante-cinq minutes de jeu, l'entraîneur Candido Valdo n'a pas eu d'autre choix que le remplacer.

Le dépit était perceptible dans la voix du coach brésilien des moins de 20 ans du Congo. A l'heure d'analyser le match, le bilan est mitigé. Les Diables-Rouges ont concédé deux buts qui peuvent ruiner leur espoir d'aller au Niger où se déroulera en 2019 la phase finale de la compétition. «On avait pourtant à cœur de bien commencer ce tour par une victoire. Si Mignon avait mis au fond le ballon, le match pouvait changer du tout au tout. C'est frustrant. Mais on a encore nos chances, on connaît maintenant notre adversaire; on va travailler et nous irons à Dakar pour gagner», a confié l'ancien joueur du PSG et de l'équipe nationale du Brésil.



Valdo Candido le coach des moins de 20 ans congolais

Direction générale des Sports

La circulaire portant Organisation des saisons sportives au Congo a été signée le 10 juillet 2018 par le ministre des Sports et de l'éducation physique. Elle a fait l'objet d'une conférence de presse animée par le directeur général des sports, Brice Merlin Lépébé. Nous y reviendrons avec forces détails.

soit 6-1 en faveur d'Otohô sur l'ensemble des deux confrontations, qui ont largement mis en relief les insuffisances des militaires.

Le demi-finaliste ayant dû suer sang et eau s'appelle Diables-Noirs. Ils ont failli être déçus par l'AS Cheminots de Pointe-Noire. Après le nul (0-0) du match aller disputé au bord de l'Océan, ils ont couru après l'égalisation dimanche 15 juillet, en nocturne, Loemba ayant ouvert le score en faveur de hommes du rail, à la 20e minute de jeu. L'égalisation est venue à la 35e minute, sur un penalty transformé en but par Moïse Nkoukou. Et le but victorieux, à la 82e minute, par Kader Bidimbu.

Une heure plus tôt, l'Etoile du Congo avait tenté de retourner en sa faveur une situation mal engagée à l'aller. Elle n'y est pas parvenue mais l'honneur est sauf en concédant un match nul (2-2).

Ainsi donc, les demi-finales mettront aux prises d'un côté Diables-Noirs et l'AC Léopards, de l'autre La Mancha et AS Otohô.

G.-S.M.

Résultats techniques
Inter Club-AS Otohô (0-3/ Aller: 0-3)
AC Léopards-CARA (2-0/ Aller: 0-0)
Etoile du Congo-La Mancha (2-2/Aller: 1-2)
Diables-Noirs-AS Cheminots (2-1/Aller: 0-0).

Visite de Raoul Ominga dans les filiales de la SNPC à Pointe-Noire et ses environs

Identifier les problèmes, proposer des solutions et recadrer les objectifs

Prélude au prochain conseil d'administration de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) prévu le 20 juillet 2018, le Directeur Général de cette entreprise a effectué, du 2 au 4 juillet 2018, une tournée des différentes filiales de la SNPC installées à Pointe-Noire et ses environs. Raoul Ominga a aussi eu des entretiens avec les délégués de personnels et les administrations de ces entités pour identifier les problèmes, proposer des solutions et recadrer les objectifs.

Les installations de Kundji ont été les premiers à recevoir le DG de la SNPC. M. Raoul Ominga, qui accorde une grande importance à ce site pilote de production pétrolière de la SNPC, s'est intéressé aux difficultés techniques rencontrées sur le site, et surtout aux propositions d'investissements à y réaliser pour booster sa production.

Kundji, un site pilote pour la SNPC

Situé à un peu plus de 85 km de Pointe-Noire, à la lisière de la frontière du Congo d'avec le Cabinda, Kundji est le seul site de production pétrolière développé

de la société chinoise Wing Wah, près du village Banga Kayo. Juste pour un échange d'information. Puis cap sur le site Tilapia de la société Pétro Kouilou, sur la route de Madingo-Kayes, au nord de Pointe-Noire. Il s'agit d'une société de production pétrolière on shore, dans laquelle la SNPC détient 44% des actions, contre 56% pour la société Drilling Managing, une filiale d'AAOG. Tilapia qui est encore à ses débuts n'a, pour l'instant, qu'un seul puits qui produit à peine 25 à 30 barils par jour. Très modeste. Mais l'avenir est prometteur, au regard du potentiel, affirment les ingénieurs. Ici, les techniciens de la SNPC travaillent aux côtés de ceux de Drilling



Raoul Ominga saluant les agents de la Coraf

Mais le principal objet de la visite était, pour Raoul Ominga, de voir le niveau d'avancement des travaux de construction du nouveau siège social de la CORAF, en construction à l'entrée de l'usine. Il s'agit d'un immeuble R+2 d'une su-

La série de visites des filiales du Groupe SNPC s'est achevée au Port autonome de Pointe-Noire, où un Centre d'enfutage du gaz butane est en cours de construction. Cette Unité dont l'inauguration est imminente est composée,

par jour. Ce centre d'enfutage devra définitivement résoudre la question de pénurie de gaz de cuisine au Congo. En fin de série des visites, le DG de la SNPC a reçu, tour à tour, les travailleurs de la SFP et de SONAREP, deux fi-

attention particulière, lors du prochain conseil d'administration de la SNPC.

Responsabilité sociétale d'entreprise

En marge des questions techniques et de fonctionnement des différentes filiales du Groupe, le patron de la SNPC s'est intéressé à la responsabilité sociétale de l'entreprise vis-à-vis des populations riveraines de ses installations. Ainsi, au cours de son périple, Raoul Ominga s'est arrêté au village Tchimenzi, non loin des installations de Kundji, où la SNPC a financé la construction d'un Centre de santé intégré composé d'un bâtiment principal pour les soins et l'administration, un bâtiment annexe pour le logement du personnel soignant pour deux familles et des toilettes. L'ensemble sera équipé de panneaux solaires pour l'alimentation électrique, ainsi que d'un forage d'eau accessible aux populations locales. Dans le même élan, la délégation de la SNPC a eu des entretiens avec les populations du village Tchitanzi. C'était pour recueillir leurs doléances, identifier ensemble leurs besoins pour déterminer les projets que la SNPC va réaliser pour



Le DG de la SNPC devant un puits de Pétro Kouilou (tilapia)

à 100% par un personnel congolais de la SNPC. Il compte, actuellement, 9 puits avec un potentiel dépassant les 1500 barils par jours quand tous les puits sont opérationnels. Hélas, des soucis mécaniques ont fait qu'actuellement la production de ce site est en baisse. Mais l'objectif est d'atteindre une centaine de puits à la fin du développement, dans trois ou quatre ans. Avec des niveaux de production de 60 mille barils par jour. Une production modeste, certes, mais d'une grande importance pour la SNPC, car le site a été entièrement développé par des compétences nationales, de la conception jusqu'à la réalisation. Ainsi, le site de Kundji permet aussi de former le personnel d'exploitation et de maintenance. Un site pilote à tous les niveaux et qui attend des investissements supplémentaires pour se développer davantage. C'est ce que Raoul Ominga est allé évaluer sur le terrain. Après Kundji, la délégation du DG de la SNPC s'est arrêtée sur la plateforme

Managing pour acquérir davantage d'expérience.

Un nouveau siège pour la CORAF

perficie de 1000 mètres carrés par niveau. On y compte 70 bureaux, une salle polyvalente d'une capacité d'environ 300 personnes, et un bâtiment

essentiellement, d'un sarco- phage rempli de sable, dans lequel sont enfuies deux cuves de stockage appelées cigares, d'une capacité totale de plus

filiales de la SNPC spécialisées dans la recherche et le forage pétrolier, en proie à de sérieuses difficultés financières et techniques. Des sujets qui devraient faire l'objet d'une

améliorer tant soi peu leurs conditions de vie, a déclaré M. Pascal Itoua Oyona, le Secrétaire général de la Fondation SNPC.



Installations de Kundji 1



Ici, avec les cadres de la SNPC sur le site de Tilapia Pétro Kouilou

Filiale à 100% de la SNPC, la Congolaise de raffinage (CORAF) a reçu le patron du groupe pour une séance de travail avec l'administration et les délégués du personnel.

annexe de 764 mètres carrés servant de cantine et entièrement équipé. Ce siège dont les travaux sont achevés à 95% aura coûté 3,5 milliards de frs CFA.

de 400 mètres cubes. Ensuite, un poste de chargement du gaz dans les camions citernes et enfin un poste d'enfutage d'une capacité de remplissage de 4.000 bouteilles de gaz

Améliorer la gouvernance de la SNPC

«J'ai effectué cette tournée des entités sous ma tutelle pour vérifier ce qui se fait réellement sur le terrain. Nous sommes à l'orée de notre conseil d'administration inaugural qui aura lieu le 20 juillet 2018. Nouvellement nommé à la tête de la SNPC, je ne peux pas aller à ce Conseil d'administration sans évaluer ce qui se fait dans les entreprises.

C'est un moment assez particulier pour la vie de la SNPC, puisque ce Conseil inaugural arrive dans un contexte où le Congo est en négociation avec le FMI. Toutes les mesures prises par le Gouvernement à propos de la SNPC tendent à faire de telle sorte que le programme avec le FMI se passe dans de meilleures conditions et que la SNPC puisse être redressée.

Le Gouvernement a pour préoccupation d'améliorer la gouvernance de la SNPC. Raison pour laquelle, depuis mon arrivée à la tête de la SNPC, j'ai passé beaucoup de temps à revoir, réécrire et mettre en place les nouvelles procédures qui feront qu'à la prochaine évaluation de la société, chacun puisse se retrouver. Pour cela, plusieurs documents seront soumis à l'Assemblée générale et au prochain conseil d'administration et qui feront que, désormais, nous allons travailler dans un nouveau cadre», dixit Raoul Ominga, DG de la SNPC.


BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056